

Rapport d'activités

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Énergie Positive Languedoc
RÉSULTAT **PROGRAMME** Patrimoine
 Communes Entreprises **SANTÉ Vignobles** Habitat **Agriculture**
DÉPENSES Destination Ressources
DIAGNOSTIC BILAN Partenariat **MAÎTRISE**
 Culture Communication **Art**
HÉRAULT **COMMUNAUTÉS** **COHÉSION SOCIALE**
 Emplois **Nature** Projets
 MISSIONS **FINANCEMENTS**
 Histoire **TERRITOIRE SITE** **POLITIQUE**
 VALORISATION **TOURISME** **DÉVELOPPEMENT** **Oenotourisme**

SOMMAIRE

3

Édito

23

2 - Pôle de Cohésion Sociale

- > Habiter au Pays
- > Colorons le Pays
- > L'Espace Info Énergie (EIE)
- > Conseil architectural
- > Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- > Le Contrat Local de Santé
- > L'Orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles

58

4 - Politiques contractuelles et programmes européens

- > Le contrat de Pays
- > Deux programmes européens pour accompagner le territoire

62

5 - Communiquer au Pays

- > Communication institutionnelle
- > Médias
- > La revue de presse

4

1 - Présentation

- > Le Territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- > Le panorama des Pays en France
- > L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- > La gouvernance du Syndicat mixte
- > Les moyens du Pays
- > La gestion des compétences et formations
- > Le débat d'orientation budgétaire 2016
- > Les ressources financières

35

3 - Pôle de Développement Économique

- > Accompagner les acteurs, valoriser, dynamiser, promouvoir le territoire
- > L'agriculture : diversification et développement
- > Le développement touristique
- > Les projets structurants
- > La promotion et la mise en marché de l'offre touristique
- > La gouvernance et le partenariat entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les Communautés de communes et les Offices de Tourisme Intercommunaux

71

6 - Conclusion

“ Ce rapport d’activités 2016 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles témoigne de l’articulation et de l’impact de nos actions sur le territoire en participant au Développement économique et à la Cohésion sociale.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 100 communes pour 75 326 habitants et 1 892 km².

Sept communautés de communes et le Conseil départemental financent la mise en œuvre de notre projet de territoire « Vivre ensemble au Pays ». Le Pays est là pour conseiller et accompagner les porteurs de projets publics ou privés et impulser une dynamique. Qu’il s’agisse d’économie, de patrimoine, de culture, de services à la population et de santé, de tourisme, d’environnement et d’habitat, le Pays peut être à vos côtés.

À travers différents programmes (Programme d’Intérêt Général sur l’habitat, Espace Info Énergie, Contrat Local de Santé, Leader, Approches Territoriales Intégrées, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte...) ; ce sont plus de 5 000 000 € qui sont ainsi injectés sur le territoire pour appuyer des projets et accompagner le développement durable.

Le Pays vient d’être retenu « Pôle de pleine nature » sur des fonds européens sur les trois communautés de communes Grand Orb, Orb-Jaur et Pays Saint-Ponais.

Enfin, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le label Villes et Pays d’Art et d’Histoire et rejoint ainsi les 184 villes et pays de ce réseau national réuni le 19 février dernier.

Merci à tous pour votre implication.

Le Président

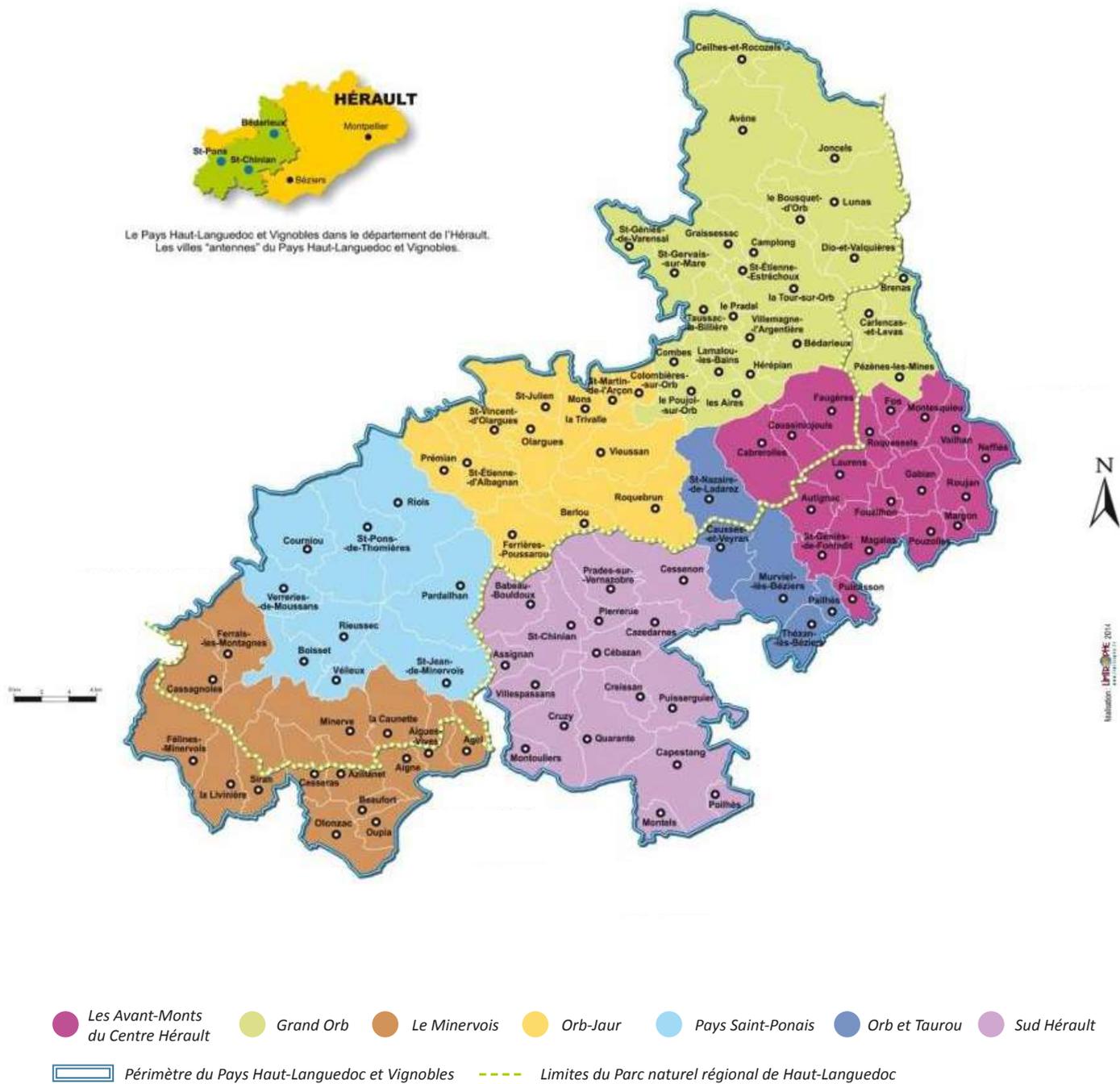


1

Présentation

> Le Territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	5
> Le panorama des Pays en France	6
> L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	7
> La gouvernance du Syndicat mixte	10
> Les moyens du Pays	15
> La gestion des compétences et formations	17
> Le débat d'orientation budgétaire 2016	18
> Les ressources financières	22

LE TERRITOIRE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



La carte d'identité du territoire

- **Nom**
Pays Haut Languedoc et Vignobles
- **Région**
Occitanie Pyrénées-Méditerranée
- **Département**
Hérault

- **Structure juridique**
Syndicat mixte ouvert
- **Date de création**
Juin 2005

> Le périmètre du Pays couvre 100 communes pour une superficie de 1 892 km² soit le 1/3 du département pour une population de 75 326 habitants (Insee 2012).

7

• **Communautés de communes :**

Les Avant-Monts du Centre Hérault, Grand Orb, Sud Hérault, Le Minervois, Orb-Jaur, Orb et Taurou, Pays Saint-Ponais.

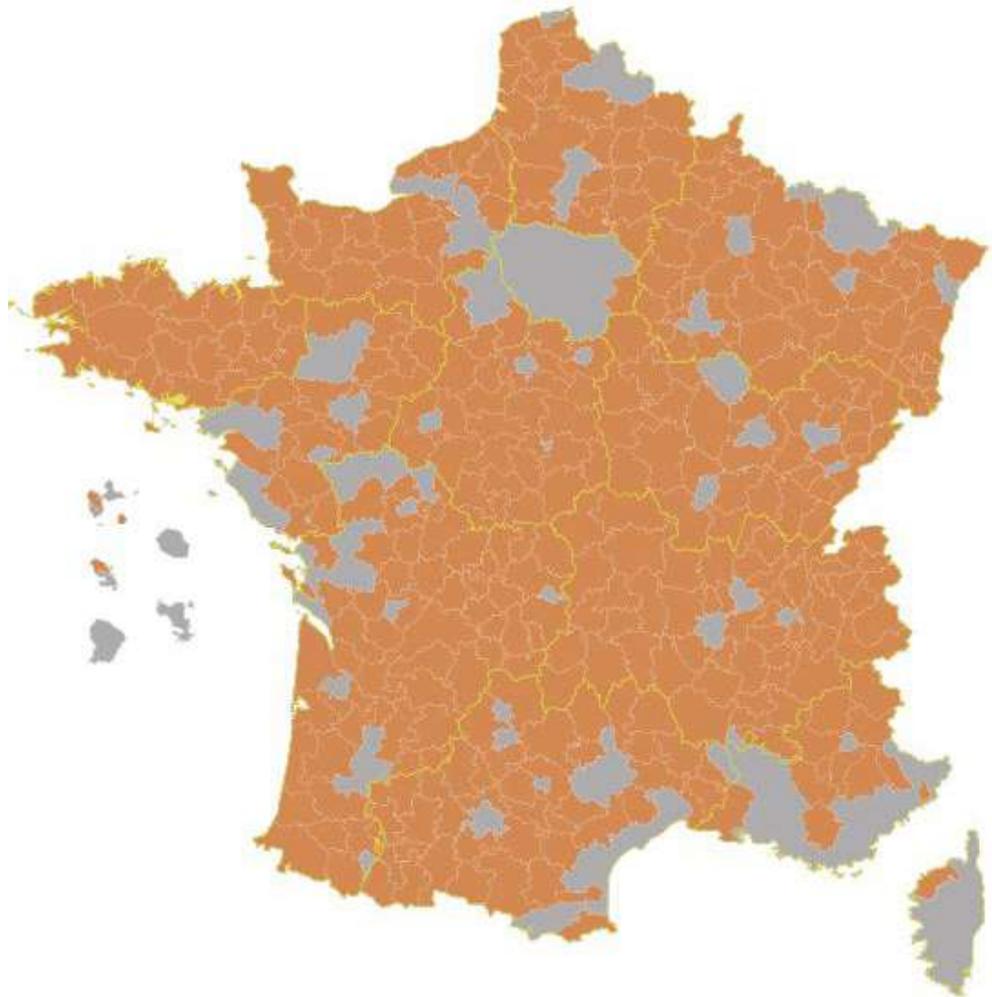
100

• **Communes du Pays :**

Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozels, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Etienne-d'Albagnan, Saint-Etienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billièrre, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Vieussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

LE PANORAMA DES PAYS EN FRANCE

> Au 1^{er} Janvier 2016, on dénombre 365 Pays, Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), CDDRA (Contrats de développement durable Rhône Alpes) et territoires organisés. Ils couvrent plus de 80 % du territoire national et concernent environ 50 % de la population française.



Les caractéristiques des territoires de projets

Au niveau national

Moyenne : 85 426 hab.

Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : 75 000 hab.

> Physique

Moyenne : 1 250 km²

Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : 1 892 km²

> Juridiques

Pôle territorial : 35 %

Syndicat mixte fermé : 20 %

Syndicat mixte ouvert : 13 %

Notre Syndicat mixte

> Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles : ouvert

Association : 24 %

Autres / Informelle : 8 %

L'OBJET ET LA MISSION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

> « *Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations* ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, «un espace de projets». C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

> Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :

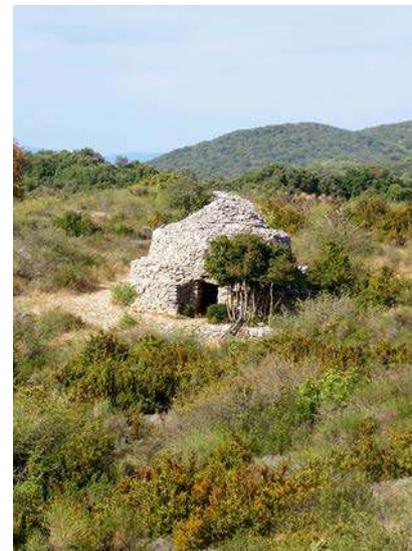
- un territoire de projets,
- un espace supra-communautaire et infra-départemental,
- un outil de développement du territoire (animation, ingénierie),
- un lieu fédérateur,
- une valeur ajoutée.

> Le Pays Haut Languedoc et Vignobles n'est pas :

- un nouvel échelon de collectivité territoriale.



Paysage entre Margon et Roujan © Pays HLV / A. Boisard



Capitelle dans le Faugérois © Pays HLV / A. Boisard



La Caunette © PaysHLV / C. Bunoz

La charte de développement

Axe 1

Renforcer
notre identité commune

> **Chantier 1**

Le développement des échanges internes et externes

> **Chantier 2**

Un effort constant de communication auprès de tous

> **Chantier 3**

Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

Axe 2

**Développer
et valoriser**
nos productions économiques

> **Chantier 4**

Le développement d'une logique d'écotourisme

> **Chantier 5**

Le soutien à une agriculture raisonnée

> **Chantier 6**

La valorisation des ressources naturelles.

Axe 3

Répondre
aux besoins de meilleures
conditions de vie et d'activité

> **Chantier 7**

La préservation de notre environnement

> **Chantier 8**

L'intégration des populations

> **Chantier 9**

Le développement de la formation et des compétences

> **Chantier 10**

Une politique de développement économique.

Axe 4

Maîtriser
l'aménagement de l'espace
et de l'environnement

> **Chantier 11**

La maîtrise de notre urbanisation

> **Chantier 12**

La maîtrise du développement économique

> **Chantier 13**

La préservation des espaces remarquables,
spécifiques et/ou fragilisés.

> **Sous couvert de la Charte de développement du Pays, le Cadre Stratégique 2014-2020 se présente sous deux axes :**

- Cohésion Sociale,
- Développement Économique.

Le cadre stratégique 2014-2020

Axes	Thématiques	Enjeux	Objectifs
Cohésion sociale	Habitat Logement Cadre de vie	1- Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	- Réduire l'habitat indécent et indigne - Favoriser les travaux d'adaptation - Développer l'offre locative et publique
		2- Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	- Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local - Maintenir l'humain dans le centre ancien - Accompagner les politiques d'aménagement
		3- Concourir à une gestion durable des ressources	- Lutter contre la précarité énergétique - Informer, sensibiliser et éduquer
	Services à la personne	4- Vivre en bonne santé	- Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences - Améliorer le parcours de santé des personnes âgées - Développer et renforcer les services de prévention de proximité - Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
		5- Améliorer les services aux familles	- Densifier les services à la petite enfance - Prévenir les difficultés éducatives
		6- Garantir l'accès de tous aux services publics	- Rapprocher les services à la population - Améliorer la mobilité
	Culture	7- Créer du lien social	- Renforcer la médiation - Œuvrer pour l'épanouissement personnel à travers la pratique artistique
		8- Rendre la culture de qualité accessible	- Proposer la culture partout - Offrir la culture pour tous
		9- Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	- Faire de la création l'écho de l'identité patrimoniale - Favoriser la transmission du patrimoine immatériel par la création
Développement économique	Économie	10- Développer les partenariats publics/privés	- Favoriser l'émergence de projets de territoire - Animer le réseau des entreprises
		11- Soutenir les filières	- Accompagner les mutations professionnelles - Susciter les innovations collectives
		12- Construite l'offre immobilière d'entreprise	- Structurer l'offre immobilière - Organiser la reprise des entreprises
	Tourisme	13- Consolider et développer une offre de qualité	- Qualifier les acteurs - Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement - Accompagner les projets structurants - Valoriser l'offre patrimoniale - Développer l'offre nature - Structurer l'offre œnotouristique - Mettre en réseau l'offre de "thermalisme" et du bien être
		14- Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	- Organiser et qualifier l'accueil touristique - Promouvoir la destination - Elaborer une politique marketing - Mettre en marché
		15- Optimiser l'organisation et l'animation du projet	- Fédérer et animer le projet territorial - Assurer une veille territoriale - Mettre en œuvre la gouvernance
	Patrimoine	16- Connaître et partager le patrimoine	- Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée - Sensibiliser la population - Former les professionnels
		17- Préserver la cadre de vie	- Sauvegarder et valoriser le patrimoine - Promouvoir une architecture de qualité - Accompagner les politiques d'aménagement
		18- Dynamiser le patrimoine	- Interpréter le patrimoine - Animer les patrimoines - Affirmer l'identité culturelle du Pays

Les niveaux d'intervention du Pays

> Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation.

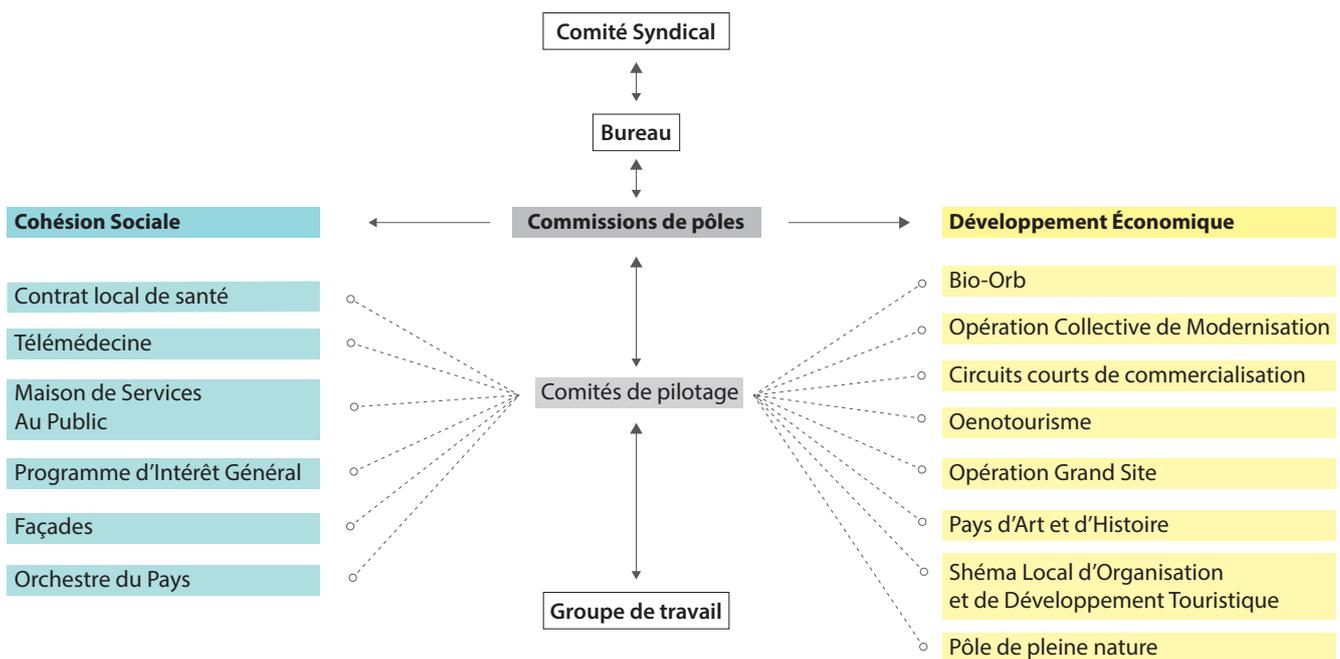
en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire.

en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques.

en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

LA GOUVERNANCE DU SYNDICAT MIXTE

> Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont sept communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.



Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres. La présidence est assurée par Francis BOUTES, Président de la Communauté de communes « Les Avant-Monts du Centre Hérault », Maire de Gabian. Des commissions thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

Le bureau est composé de 15 membres

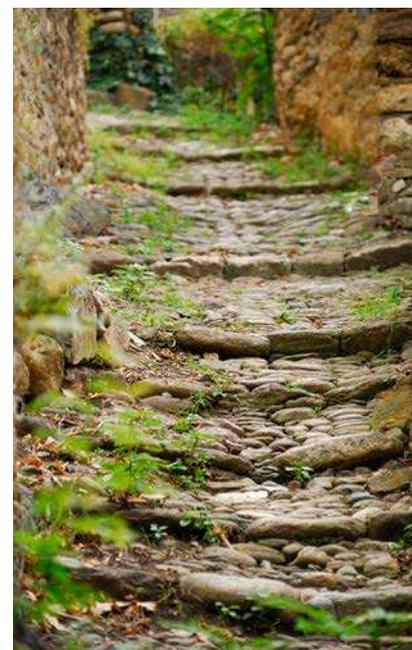
- **Francis Boutes**, Président,
- **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente,
- **Jean Arcas**, Vice-président,
- **Isabelle Gil**, Vice-présidente,
- **Yves Fraïsse**, Vice-président,
- **Luc Salles**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb,
- **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes Pays Saint-Ponais,
- **Martine Olmos**, représentante de la Communauté de communes Le Minervois,
- **Marie-Aline Edo**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb,
- **Gérard Baro**, représentant de la Communauté de communes Orb et Taurou,
- **Martine Gil**, représentante de la Communauté de communes Orb et Taurou,
- **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault,
- **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault,
- **Jean-Luc Falip**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault,
- **Catherine Rebol**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Les membres du comité syndical

Communautés de Communes	Titulaires	Suppléants
Orb-Jaur	Francine MARTY Jean-Pierre BERRAUD Jean ARCAS	Franck LIGNON Jacques FERNANDEZ Thérèse SALAVIN
Les Avant-Monts du Centre Hérault	Daniel GALTIER Francis BOUTES Alain SICILIANO Bernard VIDAL	Dominique BEDOS Jacques HUC Guy ROUCAYROL Michel SALLES
Grand Orb	Roland BASCOUL Yves ROBIN Marie-Aline EDO Luc SALLES	Francis BARSSE Jean-Louis LAFaurie Michel KINDIG Yvan CASSILLI
Pays Saint-Ponais	Josian CABROL Alain MOULY Michaël ANDERS	Marc COINTRE Pierre DONNADIEU Francis BARTHES
Le Minervois	Yves FRAISSE Martine OLMOS Jean-Pierre BARTHES	René CAUQUIL Jean-Louis BELLIDO Patrice ORTEGA
Sud Hérault	Isabelle GIL Marylène FAIVRE Gilbert LE PETITCORPS Jean-Christophe PETIT	Jean-Noël BADENAS Pierre BARDY Gilbert RIVAYRAND André FRANCES
Orb et Taurou	Gérard BARO Martine GIL Norbert ETIENNE	Robert SOUQUE Jean-Louis MADALLE Edith ALBERT
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGGO Audrey IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Louis VILLARET Nicole MORERE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE



Roquebrun © Pays HLV / A. Boisard



Calade © Pays HLV / K. Cosse



Paysage Saint-Nazaire-de-Ladarez © Pays HLV / A. Boisard

Les comités syndicaux



- > **15 janvier 2016** à Magalas, Communauté de communes Les Avant-Monts du Centre Hérault
- > **1er avril 2016** à Cessenon-sur-Orb, Salle de l'Occitanie
- > **22 juillet 2016** à Pierrerue, Domaine Moulinier
- > **28 octobre 2016** à Cessenon-sur-Orb, Salle des fêtes
- > **2 décembre 2016** à Cessenon-sur-Orb, Salle des fêtes
- > **19 décembre 2016** à Cessenon-sur-Orb, Salle des fêtes.

Y **28 octobre 2016**



© Pays HLV / A. Boisard

Y **2 décembre 2016**



© Pays HLV / A. Boisard

Y **19 décembre 2016**



© Pays HLV / A. Boisard

> Selon un cadre précis organisationnel, les projets se valident après le passage devant différentes instances (comités de pilotage et commissions) où les membres de la société civile siègent au titre du Conseil de développement avant d'arriver devant le Comité Syndical.

Les réunions des commissions thématiques

Cohésion Sociale

> Commission Cohésion Sociale présidée par Isabelle Gil, membre de la Communauté de communes Sud Hérault, adjointe à Capestang :



© Pays HLV / A. Boisard

Y **Vendredi 2 décembre 2016**
Cessenon-sur-Orb

Développement Économique

> Commission Développement Économique présidée par Jean ARCAS, Président de la Communauté de communes Orb-Jaur, Maire d'Olargues :



© Pays HLV / L. Tkaczuk

Y **Vendredi 18 novembre 2016**
Olargues

Les réunions des comités de pilotage

THÈME	DATE ET LIEU	PRÉSIDENT(E)
œnotourisme	22 novembre 2016 à Olargues	Jean ARCAS
Habitat	2 décembre 2016 à Cessenon-sur-Orb	Marie-Aline EDO
Pôle de pleine nature	16 avril 2016 à Bédarieux 20 mai 2016 à Olargues	Jean ARCAS
Pays d'Art et d'Histoire	5 juillet 2016 à Quarante	Jean ARCAS
Contrat Local de Santé	25 mars 2016 à Olargues 21 septembre 2016 à Saint-Chinian	Gérard BARO
Opération Grand Site	1 ^{er} juillet 2016 à Cesseras	Jean ARCAS
Opération Collective de Modernisation	2 juin 2016 à Saint-Chinian 9 novembre 2016 à Saint-Chinian	Jean ARCAS
Bio Orb PPAM	31 mai 2016 à Saint-Martin de l'Arçon 25 octobre 2016 à Olargues 29 octobre 2016 à Olargues	Jean ARCAS

> Participation à l'Assemblée des territoires



© Pays HLV / C. Roger



© Pays HLV / C. Roger

Y **Jeudi 17 novembre 2016**

Albi

La Présidente de la Région, Carole DELGA a créé une assemblée des territoires comprenant les territoires de projets (Pays, PETR, GAL, PNR, Communauté d'Agglomération et Métropole), qui couvrent l'intégralité du Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées. Ils représentent des relais indispensables pour prendre en compte la diversité territoriale et être à l'écoute des besoins de nos concitoyens.

Trois objectifs sont donnés à l'assemblée :

Concertation

afin de formuler des observations dans le cadre des schémas régionaux,

Capitalisation et transfert

afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau,

Expérimentation et innovation

afin que le Conseil régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

> Pour la première Assemblée, Marie-Pierre PONS, Jean-Noël BADENAS, Martine OMOS, Yves ROBIN, Anne GALIBERT et Corinne ROGER étaient présents.

> La conférence des Présidents

Y **Jeudi 23 juin 2016**

Saint-Gervais-sur-Mare

Les Présidents de Communautés de communes, la Vice-présidente du Département, le Bureau du Pays et les Directeurs se sont réunis dans le lieu prestigieux du Domaine de la Pièce, Restaurant « Les Ortensias ».

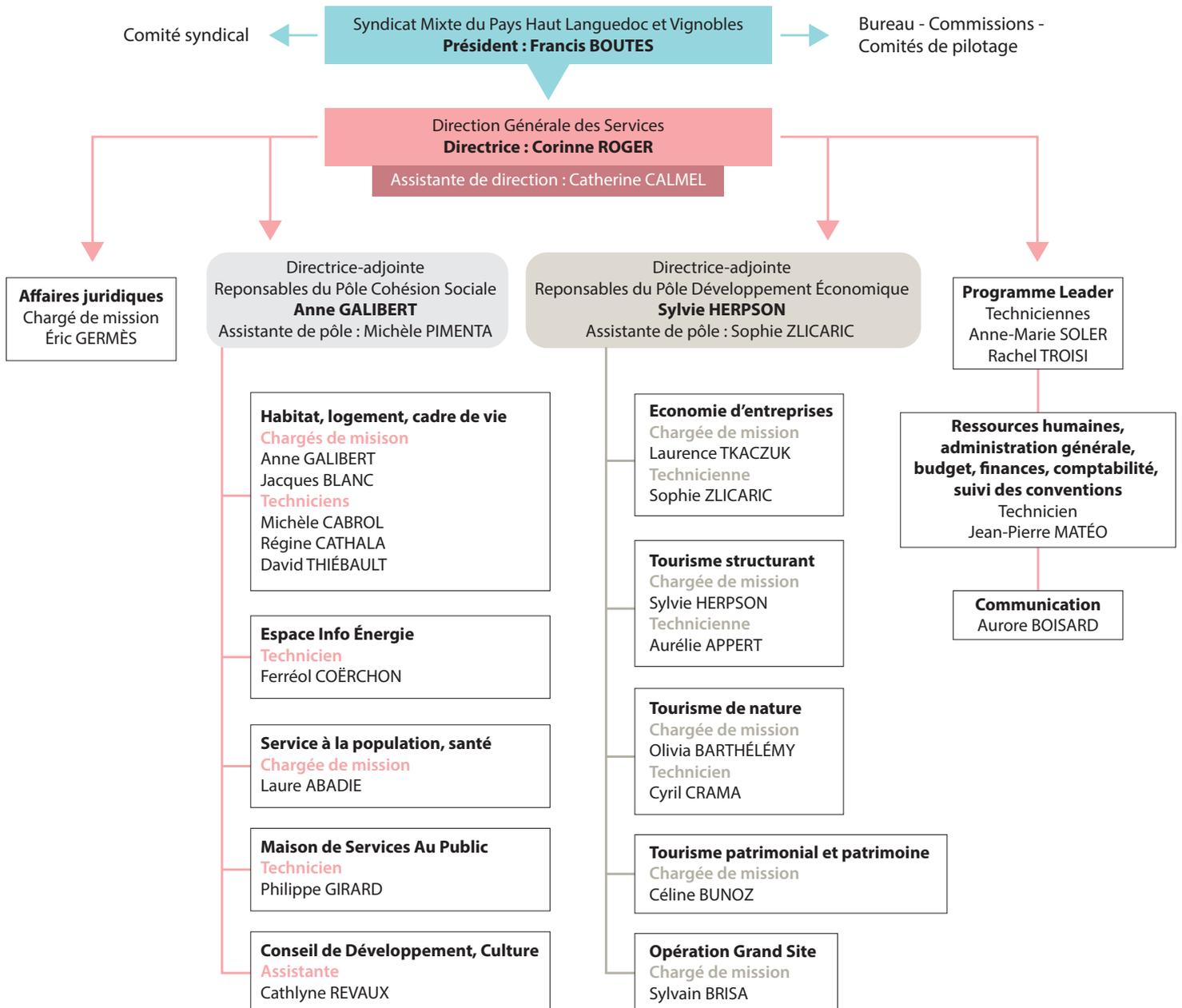
La réunion a permis de traiter tous les sujets qui appellent une attention particulière pour prise de décision.

Conférence des Présidents à Saint-Gervais-sur-Mare © Pays HLV / C. Roger



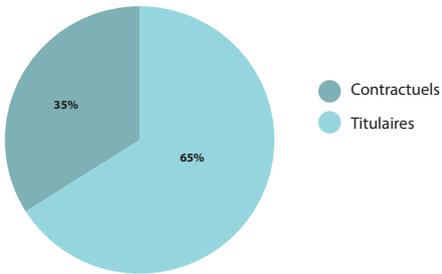
> Étaient présents à la Conférence des Présidents :

Corinne BOUTES, Luc SALOUL, Isabelle MONTEBAULT, François GUI TER, Francis BOUTES, Christine MURGIA, Jean-Noël BADENAS, Marie-Pierre PONS, Yves FRAISSE, Antoine MARTINEZ, Stéphane DIEU, Anne GALIBERT, Sylvie HERPSON, Corinne ROGER, Jean ARCAS.



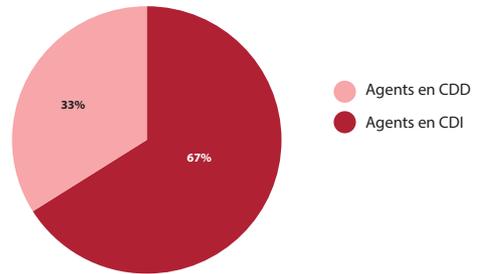
Le personnel permanent

Le statut des agents

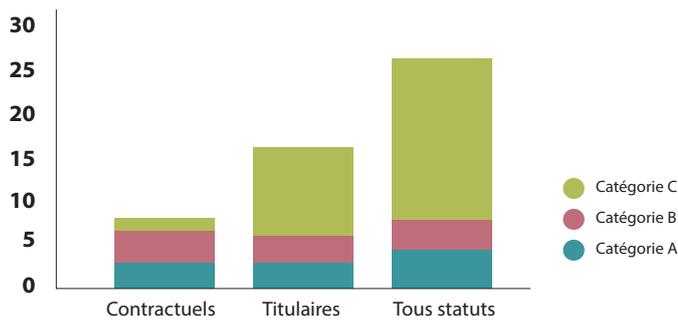


> 6 agents en CDI,
 > 3 agents en CDD,
 > 17 agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale,
 > 26 agents au total.

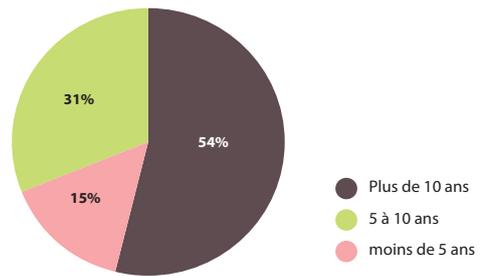
Pérennité de l'emploi contractuel



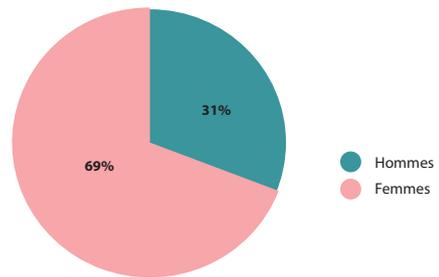
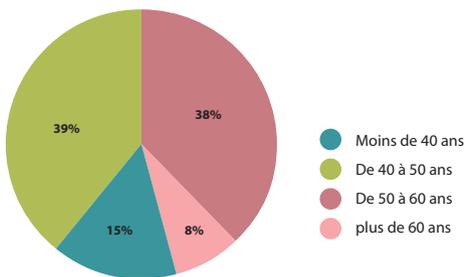
Catégories des emplois par statut



Ancienneté des agents

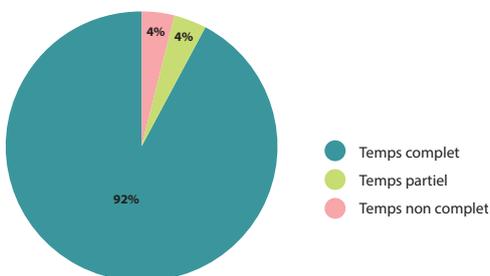


La structure par âge et par sexe de l'emploi en %

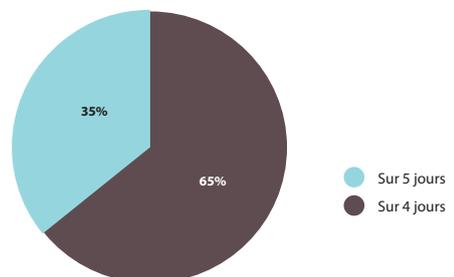


L'organisation du temps de travail

Temps de travail du personnel



Organisation de la semaine de travail



LA GESTION DES COMPÉTENCES ET FORMATIONS



Repas du personnel à Assignan © Pays HLV / A. Boisard



Visite du village œnotouristique à Assignan © Pays HLV / A. Boisard ▲▼



Les entretiens

Tous les agents ont été reçus en entretien annuel individuel par le Vice-président en charge des ressources humaines, Yves Fraisse, la Directrice générale des services et la responsable du pôle concerné par l'agent. Ces temps de rencontre ont été riches d'échanges et ont permis de faire le bilan de l'année écoulée, de fixer les objectifs pour l'année à venir.

L'assistant de prévention

L'assistant de prévention a été formé et a travaillé sur l'évaluation des risques et la prévention des risques professionnels. La rédaction du document unique sera effectuée en 2017.

La communication interne

La réunion du personnel a eu lieu le 6 octobre à Assignan, favorisant l'information, la convivialité et l'esprit d'équipe.

Trois temps ont permis de donner des informations générales sur le COS par Jean-Pierre MATEO, et deux points majeurs : un sur la politique patrimoniale avec un temps de mise en lumière du Pays d'Art et d'Histoire par Céline BUNOZ et Jean ARCAS, et un temps sur la politique œnotouristique par Aurélie APPERT et Elsa MANELPHE avec la visite du village d'Assignan.

> *Le Pays se fixe les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.*

La cohésion sociale

➤ **L'habitat avec la poursuite du Programme d'Intérêt Général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions prioritaires portent sur :**

- Le traitement de la précarité énergétique,
- La lutte contre l'habitat indigne et indécent,
- Les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement,
- Le développement de l'offre locative privée et publique.

| **En accompagnement** du Programme d'Intérêt Général, poursuite de l'opération façades.

| **L'Espace Info Énergie (EIE)**, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure le conseil et l'information en matière d'économie d'énergies.

| **La mise en œuvre** et le suivi des actions dans le cadre du TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) sur lequel une enveloppe de 500 000 € a été affectée à dix opérations sur le territoire.

| **Un conseil architectural** aux particuliers dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois sous forme de permanences dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

➤ **Les services à la population :**

| **La Santé** avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes :

> **Les soins de premiers recours, les urgences et la permanence des soins**

- Accompagnement des secteurs Olargues/Saint-Pons de Thomières, Le Bousquet d'Orb.

- Maisons de santé pluriprofessionnelle (Olonzac, Saint-Chinian, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb..).

> **Le parcours de santé des personnes âgées**

- Démarrage de la thématique sur la communauté de communes Grand Orb.

> **Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins**

- Mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie,
- Conférence addictologie,
- Travail sur le projet de Maison Des Adolescents (MDA) sur l'ouest Hérault.

> **La télémédecine**

- Poursuite feuille de route avec sélection de lieux d'implantation de la Télémédecine (TLM),
- Poursuite ingénierie pour évaluation dispositif et accompagnement technique au démarrage.

| **Coordination** des Maisons de Services Au Public (MSAP).

| **Conseil** de développement.

En partenariat avec le Conseil de développement et dans le cadre du TEPCV, la mise en œuvre d'une étude écomobilité et la mise en place de l'expérimentation rézo pouce.

➤ **La culture, véritable outil de lien social, proposera une nouvelle création tournée vers l'identité occitane.**

Le développement économique

➤ **L'économie en direction de l'entreprise, avec la poursuite de l'Opération Collective de Modernisation des PME confortée par l'appui au développement économique des entreprises et des porteurs de projets, publics et privés.**

➤ **L'économie agricole avec :**

| **l'accompagnement** du Pôle d'excellence rurale « **Bio-Orb** » autour des plantes à parfum aromatiques et médicinales ainsi que de nouvelles orientations sur une déclinaison à l'échelle du Pays,

| **la poursuite d'actions** en direction du développement des **circuits de proximité** et visant à « Impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux producteurs-consommateurs » jusqu'à la mise en place d'un **Plan Alimentaire de Territoire**.

➤ **L'économie touristique et patrimoniale : la mise en œuvre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique portant sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation :**

| Dans le cadre du développement de **l'offre nature et de l'itinérance** :

- Autour du GR de Pays et variante du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la création d'un GR de Pays Vignobles, sur la partie sud du Pays,
- La constitution d'un pôle nature dans le cadre de l'appel à projets « Pôle de pleine nature » du GIP Massif Central. Ce Pôle nature concentré autour du Massif du Caroux concerne trois communautés de communes : Grand Orb, Orb-Jaur et Pays Saint Ponais,
- L'élaboration d'une offre randonnée dédiée au jeune public sur la base des sentiers existants,
- L'évaluation et le suivi SIG de l'offre d'itinéraires de randonnée du Pays.

| Dans le cadre de la mise en œuvre du « **Pays d'Art et d'Histoire** » :

- La communication pour une meilleure appropriation du PAH en direction des communautés de communes, communes, partenaires et population : élaboration et diffusion d'outils pédagogiques,
- L'animation du réseau d'acteurs,

- La construction d'un partenariat étroit avec les services éducatifs et la mise en œuvre d'outils à disposition de ces services éducatifs,
- L'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations (les saisons du PAH),
- L'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux,
- Le lancement d'un club de mécènes du patrimoine.

| Dans le cadre du label « **Vignobles et Découvertes** » :

- Animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes Minervois, Faugères, Saint-Chinian en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau,
- Élaboration d'outils pédagogiques pour la diffusion de « l'histoire à raconter »,
- Édition du « Carnet d'escapades Vignobles et Découvertes »,
- Refonte des RDV au Pays et nouvelle programmation,
- Appui aux montages de projets techniques et financiers,
- Dépliant en partenariat avec l'ADT : un jour, un terroir, une route des vins.

| **La mise en œuvre de l'Opération Grand Site** « Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian » dans sa phase de projet :

- Écriture du document de référence en concertation avec tous les partenaires,
- Animation, information et sensibilisation autour du projet,
- Accompagnement des premières actions (Musées, Agriculture).

| En termes d'**actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique** :

- Refonte du site internet touristique du Pays et développement des réseaux sociaux,
- Réédition d'outils thématiques de promotion à l'échelle de la destination Haut Languedoc et Vignobles (guide de l'offre famille...),
- Actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, organisation d'accueil presse...),
- Offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires...

L'ingénierie d'accompagnement

❶ **La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels...).

❷ **La mise en œuvre des appels à projets européens pour la génération 2014-2020** sur lequel le Syndicat mixte a été retenu :

| **Leader** : enveloppe FEADER de 2 305 406 € votée par la Région Languedoc-Roussillon, autorité de gestion, en juillet 2015 avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- Agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site
- Patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire

| **Approches Territoriales Intégrées** : enveloppe FEDER de 1 438 709 € votée par la Région Languedoc-Roussillon, autorité de gestion, en novembre 2015 avec quatre axes :

- Investir durablement dans la croissance intelligente
- Réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société
- Encourager la transition énergétique
- Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

❸ **La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques** du Pays pour accompagner les projets du territoire.

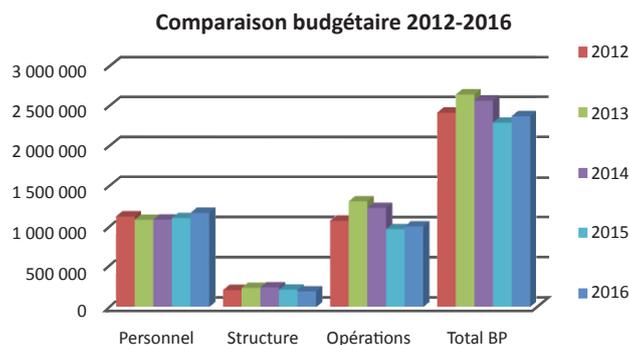
Les orientations budgétaires 2016 :

En dépenses

| **Crédits de fonctionnement** du Syndicat Mixte à hauteur de **2.262 382 €**, représentant :

- Les charges de personnel, pour **1 162 661 €**,
- Les achats, pour **48 500 €**,
- Les services extérieurs et autres charges pour **497 116 €**,
- Les autres services, pour **516 605 €**,
- Les charges financières et autres pour **9 500 €**,
- Les amortissements pour **28 000 €**.

| **Crédits d'investissement** pour un montant de **118 800 €** au titre principalement des subventions d'équipement versées aux personnes privées pour **90 000 €**, le reste étant le remboursement de l'emprunt et le renouvellement des postes informatiques.



Comparaison des postes de dépenses entre BP 2014 et projet de BP 2015

- | **Charges de personnel** : en hausse de **5.86 %**,
- | **Charges de fonctionnement** : en baisse de **9.57 %**,
- | **Coûts/opérations** : en hausse de **3.69 %**,
- | **Investissement** : **réduit au minimum**.

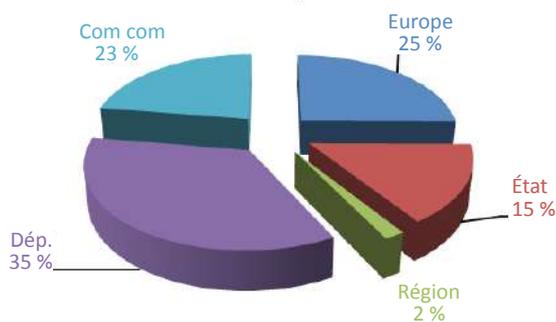
	Personnel	Structure	Opérations	Total BP
2012	1 132 303	214 555	1 078 170	2 425 028
2013	1 090 590	241 952	1 319 152	2 651 694
2014	1 091 958	247 636	1 236 682	2 576 276
2015	1 111 148	218 364	971 624	2 301 136
2016	1 176 225	197 468	1 007 489	2 381 182

En recettes

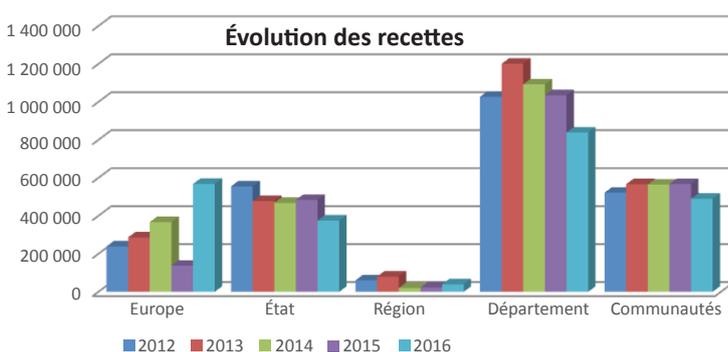
| **Contribution statutaire des communautés de communes pour 4 € / habitant** soit **351 332 €** (base retenue DGF 2015), Contribution statutaire du Conseil départemental de l'Hérault à **459 000 €**. Concours de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **1 501 770 €**, qui se répartissent comme suit :

	2014			2015			2016		
	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total
Europe	367606		367606	137536		137536	568554		568554
État	468957		468957	483986		483986	375121		375121
Région	19966		19966	23000		23000	39676		39676
Département	582715	510000	1092715	524803	510000	1034803	380018	459000	839018
Communautés	235053	341868	576921	220178	347612	567790	138401	351332	489733
Autres		50111	50111		54021	54021		69080	69080
TOTAL	1674297	851868	2576276	1389503	857612	2301136	1501770	810332	2381182

Répartition des recettes par financeur 2016



	2012	2013	2014	2015	2016
Europe	238917	286707	367606	137536	568554
État	555334	478405	468957	483986	375121
Région	60572	80368	19966	23000	39676
Département	1026616	1200944	1092715	1034803	839018
Communautés	521634	566785	565073	567790	489733
Autres recettes	21955	38485	50111	54021	69080
Total	2425028	2651694	2564428	2301136	2381182



> **En conclusion,**
Sur la partie « dépenses », le Syndicat Mixte porte ses efforts sur :
 - le maintien de la masse salariale,
 - la diminution des frais de structure.

Pour les recettes relatives aux opérations portées par le Syndicat Mixte : après trois années de baisse qui ont vu les recettes sur opérations passer de **1.878.708 €** en 2013 puis à **1.674.297 €** en 2014 et **1 391 107 €** en 2015, retour à la hausse en 2016 avec **1 501 770 €** de recettes sur opérations dues au démarrage du programme européen Leader «Sites en valeur, sites en marchés».

Pour le financement du Syndicat Mixte, le Conseil Départemental contribuera à hauteur de **459 000 €**.

Pour les Communautés de communes, la participation statutaire est stable à **4 €** par habitant (DGF 2015, 87 833 habitants).

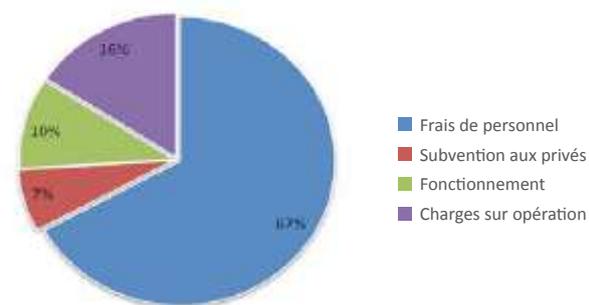
À noter également que les Communautés de communes vont contribuer à hauteur de **1 €** sur l'année par habitant pour le Programme d'Intérêt Général (PIG).

Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2016 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **2.381 182 €**.

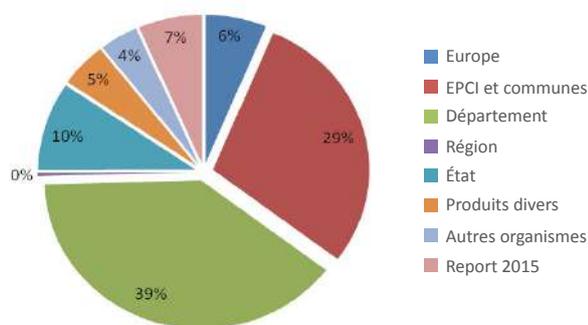
LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Le compte administratif 2016 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de **1 709 572,36 €**. Les cotisations des Communautés de communes ont été maintenues à **4 €** avec une participation de **1 €** pour la mise en œuvre du programme d'intérêt général.

	CHARGES
Frais de personnel	1 145 801,63
Subventions aux privés	118 605,98
Fonctionnement	174 435,06
Charges sur opération	270 729,69
	1 709 572,36



	PRODUITS
Europe	112 317,12
EPCI et communes	514 912,59
Département	698 164,90
Région	6 602,00
État	170 383,90
Produits divers	86 551,82
Autres organismes	70 829,30
Report 2015	117 124,98
	1 776 886,61



Résultat : 67 314,25 €

2

Pôle de Cohésion Sociale

> Habiter au Pays	24
> Colorons le Pays	27
> L'Espace Info Énergie (EIE)	29
> Conseil architectural	30
> Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)	31
> Le Contrat Local de Santé	32
> L'Orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles	34

► *La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de 380 000 logements privés pour 2016.*

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

| **environnementaux** car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,

| **économiques**, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables,

| **sociaux** par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

> *Le Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2012-2017) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :*

| **d'enclencher** la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers,

| **de financer** la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes,

| **de mobiliser** les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays », accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

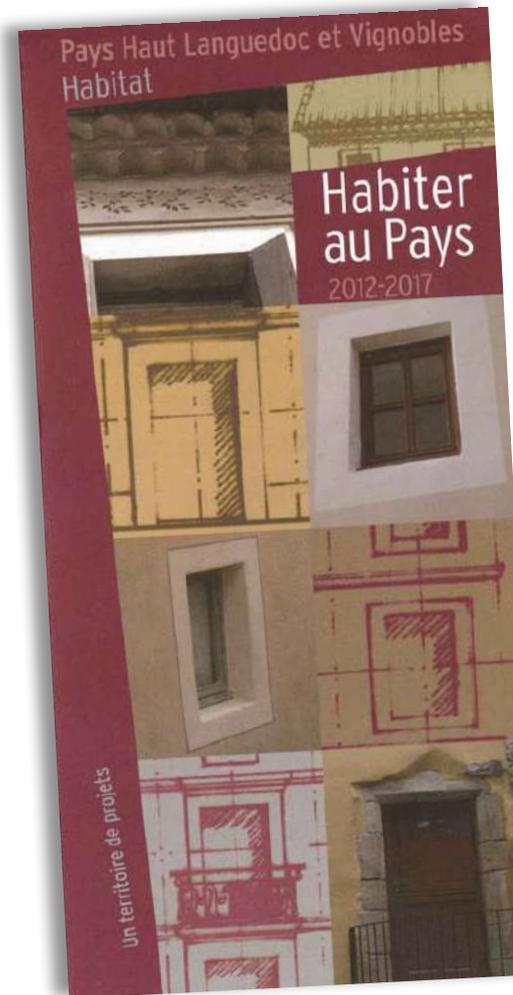
► *L'accent est mis sur les travaux liés aux économies d'énergie de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :*

| **le maintien** à domicile des personnes âgées,

| **le traitement** de l'habitat indécemment et insalubre,

| **le développement** de l'offre locative.

2016 représente la neuvième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la quatrième année du Programme d'Intérêt Général qui court jusqu'en septembre 2017. Les aides financières sont attribuées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), le Conseil départemental et le Conseil régional.



Pour l'année 2016, 210 logements ont été réhabilités dont :

27

logements
locatifs

183

logements de
propriétaires
occupants

1,7M€

de subventions

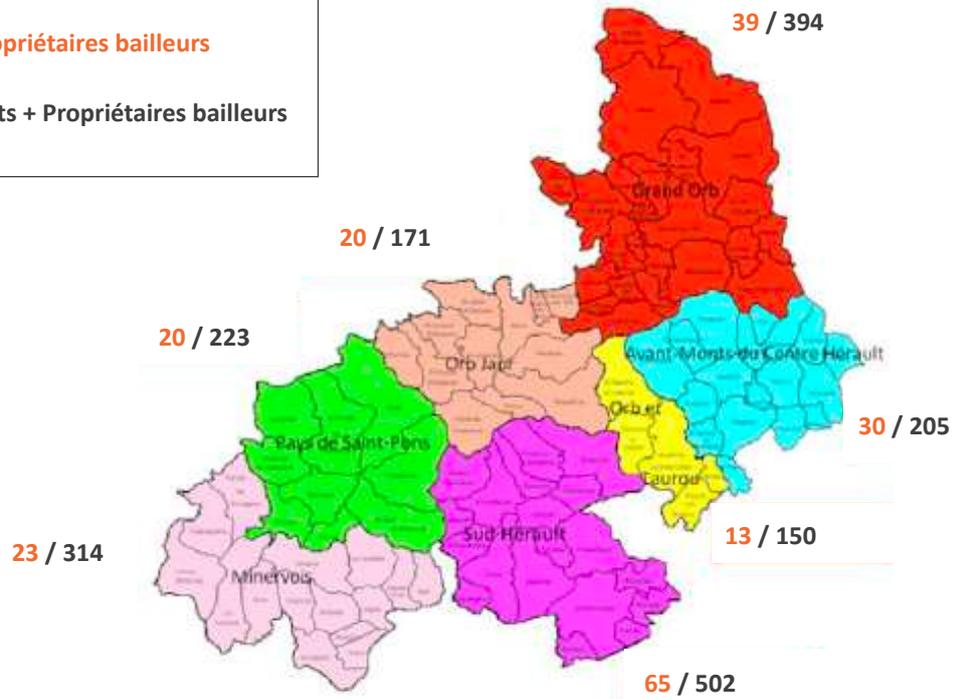
4,3M€

de travaux

NOMBRE DE RÉHABILITATIONS :

Propriétaires occupants + Propriétaires bailleurs
2015 - 2016 : 210

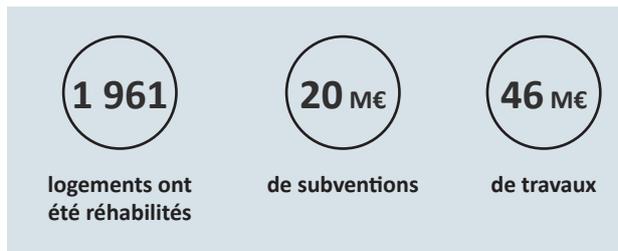
Cumul Propriétaires occupants + Propriétaires bailleurs
2007 - 2016 : 1 959



Quatre années de Programme d'Intérêt Général				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
<p>763</p> <p>676 « Propriétaires Occupants » 87 « Propriétaires Bailleurs »</p>	14 636 331 €	6 776 272 €	226 782 €	1 102 894 €

Depuis 2008, début de la politique de l'habitat				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
<p>1 961</p> <p>1 557 « Propriétaires Occupants » 404 « Propriétaires Bailleurs »</p>	45 562 522 €	17 899 019 €	977 528 €	1 509 395 €

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.



>> 1 € de subventions génère 2,30 € de travaux

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil régional et la Fondation Abbé Pierre soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'organisation technique territoriale

Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par territoire et par type de dossiers.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

TECHNICIEN RÉFÉRENT
 Michèle Cabrol - 04 67 97 38 60
michele.cabrol@payshlv.com
 SUR 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
 • Le Minervois
 • Orb et Jaur
 • Pays Saint-Ponais

TECHNICIEN RÉFÉRENT
 David Thiebaut
 04 67 95 72 21
david.thiebaut@payshlv.com
 SUR 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
 • Les Avant-Monts du Centre Hérault
 • Grand Orb
 • Orb et Taurou

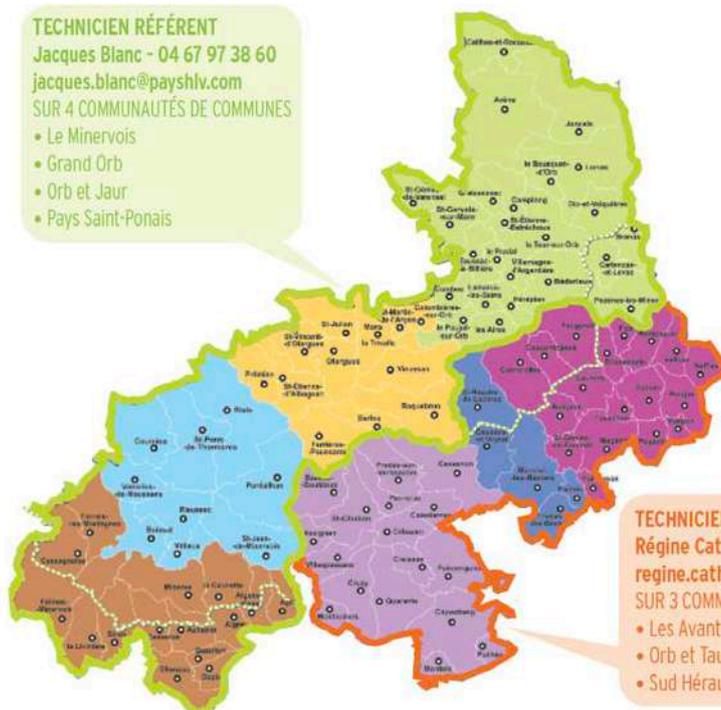


TECHNICIEN RÉFÉRENT
 Régine Cathala - 04 67 38 11 10
regine.cathala@payshlv.com
 SUR 1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
 • Sud Hérault

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

TECHNICIEN RÉFÉRENT
 Jacques Blanc - 04 67 97 38 60
jacques.blanc@payshlv.com
 SUR 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
 • Le Minervois
 • Grand Orb
 • Orb et Jaur
 • Pays Saint-Ponais

TECHNICIEN RÉFÉRENT
 Régine Cathala - 04 67 38 11 10
regine.cathala@payshlv.com
 SUR 3 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
 • Les Avant-Monts du Centre Hérault
 • Orb et Taurou
 • Sud Hérault



> « Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels.

De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- | pour adhérer à cette opération,
- | pour réserver une enveloppe budgétaire,
- | pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

Une façade peut être subventionnable si :

- | elle est visible de l'espace public,
- | elle est située dans le périmètre d'intervention,
- | elle est traitée dans sa globalité,
- | les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.



Façade Cruzy © Pays HLV / R. Cathala



Façade Quarante © Pays HLV / R. Cathala



Façade Puisserguier © Pays HLV / R. Cathala

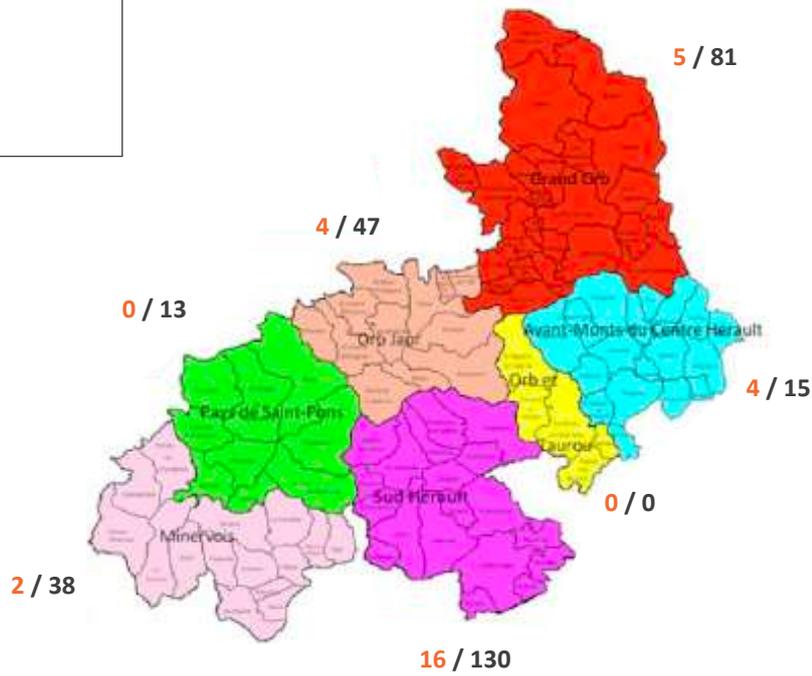
NOMBRE DE RÉALISATIONS :

Façades

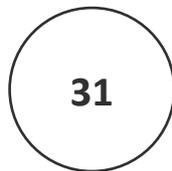
2015 - 2016 : 31

Cumul façades

2008 - 2016 : 324



En 2016



façades
prévues



de subventions



de travaux

En huit ans



façades
rénovées



de subventions



de travaux

L'ESPACE INFO ÉNERGIE (EIE) |

> Dans une perspective de gestion durable de ses ressources et afin de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, le Pays souhaite par le biais de l'Espace Info Énergie accompagner les actions contribuant à l'efficacité énergétique.

| Les renseignements peuvent être donnés par téléphone ou lors d'un entretien personnalisé sur rendez-vous.

| Le service est gratuit, neutre et indépendant : il oriente si nécessaire vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents.

| L'Espace Info Énergie est également un lieu de ressource : des livres et des magazines périodiques sont en libre consultation à l'antenne de Bédarieux.

► Des entretiens personnalisés uniquement sur rendez-vous (04 67 95 72 21) sont organisés sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Bédarieux,
- Saint-Chinian,
- Saint-Pons-de-Thomières.

► Sur l'année, l'Espace Info Énergie a permis d'informer et de sensibiliser 910 personnes :

CONTACTS DIRECTS

- 286 entretiens téléphoniques,
- 107 visites à l'Espace Info Énergie (EIE),
- 107 évaluations énergétiques pour des dossiers ANAH.

MANIFESTATIONS

5 nuits de la thermographie ont été organisées dont 4 en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc sur les communes de :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| • Ceilhes-et-Rocozels | 20 personnes sensibilisées, |
| • Cesseras | 10 personnes sensibilisées, |
| • Puisserguier | 13 personnes sensibilisées, |
| • Hérépian | 10 personnes sensibilisées, |
| • Le Bousquet d'Orb | 20 personnes sensibilisées. |

> L'objectif de ces animations est de visualiser les pertes énergétiques dans un bâtiment chauffé. Des conseils techniques sont présentés au public ainsi que les possibilités de financement. Les aides dans le cadre du PIG sont exposées au cours de ces animations.

Animations et événements :

- La fête de l'Énergie : Conférence à la Médiathèque de Bédarieux (24 personnes),
- Visite de site à Saint-Gervais-sur-Mare (14 personnes),
- Éco dialogues à Bédarieux : conférence (25 personnes),
- Éco dialogues à Bédarieux : stand (45 personnes),
- Visite de site à Olonzac (22 personnes),
- Atelier éco-gestes à Bédarieux (35 personnes),
- Salon Habitat-Sud : (35 personnes),
- Estivale de la Bio à Olargues : conférence (28 personnes),
- Estivale de la Bio à Olargues : stand (109 personnes).



Espace Info Énergie à l'antenne de Bédarieux © Pays HLV / F. Coerchon



Atelier éco-gestes à Bédarieux © Pays HLV

CONSEIL ARCHITECTURAL



> Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil viendra appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

| Le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général)

| L'opération façades

| L'opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian"

| Le Pays d'art et d'histoire.

> Le Conseiller de l'Espace Info Énergie (E.I.E.) est également présent pour compléter les informations du CAUE sur le volet « économies d'énergie et aides financières ».

Sur 2016

L'architecte du CAUE a eu 12 rendez-vous, dont :

- 5 pour des problématiques d'extension/modification de bâti ancien/patrimonial,
- 4 pour des aspects réglementaires (PLU, CU, etc.),
- 1 pour restructuration complète d'une villa des années 80,
- 1 pour des conseils pour une construction nouvelle,
- 1 pour des questions de financement, de choix de Maître d'œuvre.

Les conseils donnés par téléphone ont porté uniquement sur des aspects réglementaires.



Façade à Roquebrun © Pays HLV / A. Galibert

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)



> Le Pays a été lauréat d'un appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie du développement durable et de l'énergie « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». Cet appel à projets a permis de mobiliser 500 000 € sur le territoire pour financer des projets économes en énergie ou qui favorisent les énergies renouvelables en 2015.

En avril 2016, le Président du Pays a reçu un courrier du Ministère de l'Environnement pour octroyer une enveloppe de 1 000 000 à 1 500 000 € pour accompagner le territoire dans la transition énergétique.

Ainsi 16 projets portés sur 15 collectivités sont inscrits dans le plan d'actions validé par le Comité Syndical du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Deux thématiques sont abordées dans ce plan d'actions à savoir :

1 Acquisition de véhicules propres

2 Communautés de Communes et 11 Communes, soit :
25 voitures - 1 camion - 1 balayeuse - 16 vélos.

2 Énergies renouvelables

2 Communes et 1 Communauté de Communes équipent leurs bâtiments publics pour faire baisser leur facture énergétique en utilisant les énergies renouvelables.

Ces actions positionnent le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (T.E.P.C.V.).

982 985 € d'investissement HT mobiliseront 611 546 € financés par le Ministère de l'Environnement.



Toit de la Communauté de communes Les Avant-Monts © CC Les Avant-Monts



Camion électrique de la Mairie de La Tour-sur-Orb © Mairie La Tour-sur-Orb

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Signature de la convention 3MHC à Saint-Pons-de-Thomières © Pays HLV / L. Abadie



Inauguration de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle © Pays HLV / L. Abadie

> Le Contrat Local de Santé a été signé en juillet 2013 entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé. Ce contrat permet la mise en cohérence et l'articulation des politiques publiques en matière de santé sur le territoire du Pays. Il intègre également la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. Les quatre axes du Contrat Local de Santé sont à la croisée des besoins du territoire et des schémas régionaux de l'Agence Régionale de Santé :

- | Soins de premier recours et urgences,
- | Parcours de santé des personnes âgées,
- | Panier de services de proximité (addictions, santé mentale des jeunes, accès aux droits et aux soins),
- | Développement de la télémédecine.

SOINS DE PREMIER RECOURS ET URGENCES

| **Appui** au développement des projets de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP),

| **Soutien** aux projets de MSP sur les communes du Bousquet d'Orb, de Cessenon-sur-Orb, Saint-Chinian, Saint-Pons-de-Thomières,

| **Inauguration** de la MSP d'Olonzac le 16 septembre,

| **Dispositif expérimental « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » 3MHC.**

Lancement d'un dispositif innovant d'organisation et de prise en charge des urgences et de permanence des soins. Le 3MHC assure une présence médicale sur 16 communes, rattachées aux secteurs de garde d'Olargues et de Saint-Pons :

- Boisset,
- Courniou-les-Grottes,
- Rieussec,
- Riols,
- Saint-Pons-de-Thomières,
- Vélioux,
- Verreries-de-Moussans,
- Colombières-sur-Orb,
- Mons-la-Trivaille,
- Olargues,
- Prémian,
- Saint-Étienne-d'Albagnan,
- Saint-Julien,
- Saint-Martin-de-l'Arçon,
- Saint-Vincent-d'Olargues,
- Vieussan.

Depuis le 1^{er} février 2016, un médecin, à la fois médecin/sapeur pompier volontaire et médecin correspondant SAMU, assure les gardes du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

Entre le 5 février et le 30 novembre 2016, **537** actes ont été réalisés (**93** actes d'aide médicale urgente, **418** actes de permanence des soins et **26** actes administratifs).

L'expérimentation de ce dispositif est reconduite en 2017, avec le soutien financier du SDIS34 et de l'ARS Occitanie.

PARCOURS DE SANTÉ DES PERSONNES ÂGÉES

Expérimentation de la mise en œuvre de cet axe sur le territoire de la Communauté de Communes Grand Orb, dans la perspective d'un déploiement sur l'ensemble du territoire du Pays dans un second temps.

Deux orientations stratégiques de travail sont retenues :

- Améliorer le repérage des personnes âgées à domicile à risque de fragilités,
- Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins.

Une quinzaine de professionnels se sont réunis à deux reprises dans des groupes de travail pour définir les actions pouvant être mises en œuvre à compter de 2017.

PANIER DE SERVICES DE SOINS ET DE PRÉVENTION

Déploiement des permanences en addictologie :

Ouverture en mars 2016 de 4 permanences sur le territoire, portées par l'association Épisode (Consultation Jeunes Consommateurs à Olonzac et Saint-Pons, et Consultations de proximité à Capestang, Magalas, Roujan et Saint-Chinian) :

- 93 personnes ont été suivies en 2016 sur l'ensemble de ces permanences.

En termes de soutien aux professionnels, une journée de réflexion sur les questions d'addictologie a été réalisée le 17 mars à Lamalou-lès-Bains, réunissant une centaine de personnes.

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

La Maison Des Adolescents (MDA) Ouest Hérault est une plateforme d'accueil, d'écoute et de soutien des adolescents mobilisant les compétences et les ressources du réseau Résados, le Point Accueil Ecoute Jeunes de l'association Épisode et l'équipe mobile de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers.

La mise en place d'un relais local de la MDA Ouest Hérault est en cours d'élaboration dans le cadre du contrat de ville de Bédarieux.

DÉVELOPPEMENT DE LA TÉLÉMÉDECINE

Afin d'améliorer l'accès aux soins, et notamment à des soins spécialisés, le Centre Hospitalier de Béziers propose aux Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et aux Maisons de Santé du territoire la possibilité de bénéficier de téléconsultations et de télé-expertises, dans plusieurs domaines (plaies vasculaires complexes, diabétologie-endocrinologie, géro-psycho-geriatrie, dermatologie, maxillo-facial, pré-anesthésie, soins palliatifs, gastro-entérologie, télésurveillance en cardiologie).

Depuis novembre 2016, ce sont ainsi, quatre téléconsultations et télé-expertises qui ont été réalisées.

L'activité devrait progressivement monter en charge en 2017.



Restitution diagnostic personnes âgées à Bédarieux © CLIC Age d'Orb / MG. Cassagnaud



Journée addictologie à Lamalou-les-Bains © Pays HLV / L. Abadie



MDA : Collectif Hauts-Cantons à Bédarieux © Pays HLV / L. Abadie

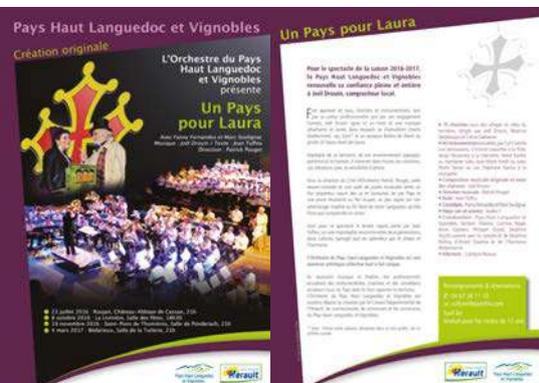


Télé-médecine © Unsplash

L'ORCHESTRE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES



Prestation en direct par Marc Soullignac, un des deux comédiens lors de la conférence de presse réalisée à l'Hôtel du Département de Béziers ©Pays HLV / A. Boisard



Un pays pour Laura, dernière œuvre de l'Orchestre du Pays présentée par ses artistes amateurs et professionnels ©Pays HLV / C. Roger

> *L'Orchestre du Pays est ouvert à tous les habitants qui aiment chanter ou jouer d'un instrument à vent. Il est né de l'envie des forces vives de se rassembler. L'objectif est de faire monter sur scène ceux qui souhaitent s'exprimer artistiquement.*

Ce projet est l'application d'une politique culturelle globale à l'échelle du territoire. En effet, il associe les artistes amateurs et professionnels car chaque pupitre est encadré par des professeurs de musique qualifiés ou un metteur en scène professionnel pour les comédiens. Il associe les participants dès la création de l'œuvre artistique jusqu'à sa diffusion.

L'Orchestre du Pays est composé d'un chœur à trois voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions).

Ses membres sont amateurs et résident pour l'essentiel sur le territoire du Pays.

LA CRÉATION « UN PAYS POUR LAURA »

> Joutes musicales entre un fier colporteur nourri des us et coutumes de son pays et une jeune étudiante au fier toupet, un peu aigrie par son atterrissage inopiné au fin fond de l'Occitanie.

> Voici pour ce spectacle le tendre regard porté par Jean Tuffou, sur une improbable rencontre entre deux générations, deux cultures, soutenu tout en splendeur avec le chœur et l'harmonie.

> De cet heureux décalage naîtra une reconnaissance étonnamment complémentaire, duquel avec élégance Joël Drouin fera se chamailler, chants traditionnels, Rap, Slam et même un presque Boléro de Ravel ou plutôt Un beau réveil de Laura !

> Tantôt ému, tantôt rieur : « Té, tu vas rire », songeur au rayon vert ou recueilli au souvenir du Sac de Béziers, le temps du se canto en Langue Nostre, ou ready pour un match de foot des mineurs, ceci :

Mesdames et Messieurs en verve avec force et vigueur !

> Une conférence de presse a été réalisée le 6 juillet à l'Hôtel du Département de Béziers en présence de Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental de l'Hérault et Marie-Pierre Pons, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Hérault. Deux médias étaient présents : Midi Libre et Radio Ciel Bleu. Au programme de cette conférence : Présentation des partenaires, du projet, de l'œuvre avec un aperçu théâtral proposé par Marc Soullignac, un des deux comédiens du spectacle musical. Le spectacle a été annoncé dans Midi Libre et plusieurs interviews sur le sujet ont été réalisés et diffusés par Radio Ciel Bleu.

> Trois représentations d'Un Pays pour Laura se sont déroulées sur le territoire du Pays et ont permis de réunir 700 personnes :

- Le 23 juillet à l'Abbaye de Cassan à Roujan,
- Le 8 octobre à La Livinière,
- Le 19 novembre à Saint-Pons-de-Thomières.

3

Pôle de Développement Économique

> Accompagner les acteurs, valoriser, dynamiser, promouvoir le territoire	36
> L'agriculture : diversification et développement	39
> Le développement touristique	43
> Les projets structurants	45
> La promotion et la mise en marché de l'offre touristique	53
> La gouvernance et le partenariat entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les Communautés de communes et les Offices de Tourisme Intercommunaux	57

ACCOMPAGNER LES ACTEURS, VALORISER, DYNAMISER, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE !



Le Club des chefs d'entreprises à Saint-Chinian © Pays HLV / L. Tkaczuk

L'animation et l'observation

Le Syndicat Mixte du Pays a la volonté de travailler en collaboration avec tous les acteurs institutionnels présents. Ce partenariat, très attendu par tous, permet d'organiser la circulation de l'information pour garder une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire. Ainsi, plusieurs fois par an (3 réunions en 2016), ces acteurs se réunissent afin de consulter les éléments économiques locaux et régionaux et échanger.

Le Club des chefs d'entreprise

Un club se déroule périodiquement à Saint-Chinian, le taux de fidélisation est de 79 %. Ce sont 11 entreprises différentes qui ont participé au moins une fois à une réunion débat sur les thèmes d'actualités professionnelles.

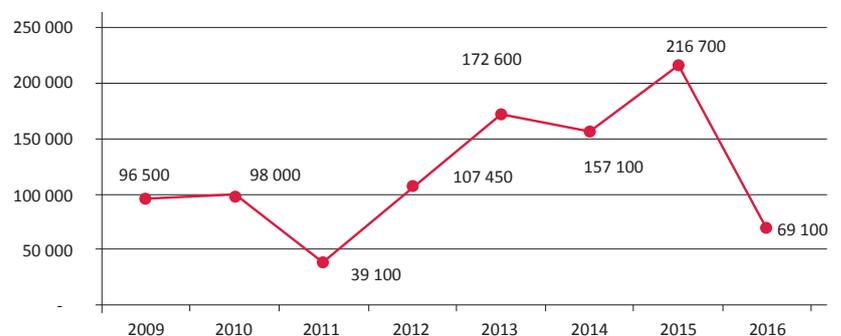
La création ou la reprise d'entreprise

La création d'entreprise et la reprise d'entreprise sont les premières vocations des établissements consulaires ; c'est pour cela que le Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale. Dans le cadre d'un partenariat avec Initiative Béziers Ouest Hérault, nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création et reprise aidées sur le territoire.



Comité d'agrément IBOH © Pays HLV / L. Tkaczuk

Financements des projets



En 2016, 10 projets (7 créations et 3 reprises) ont été aidés pour un montant de 69 100 €, (prêt d'honneur au NACRE). 2016, est une année exceptionnellement mauvaise qui représente -52 % en nombre de projets et -68 % en financement octroyé sans réelle explication. Le nombre de porteurs de projets reçus est sensiblement identique aux autres années mais les projets n'ont pas abouti très souvent par manque de fonds propres de départ.

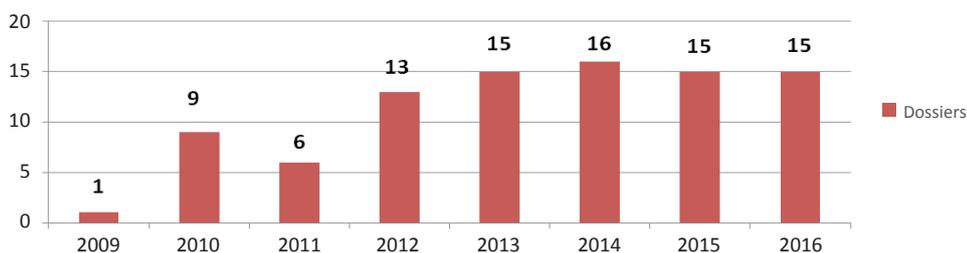
Le développement des entreprises

> Cette action comporte deux aspects :

➤ Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural :

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission tels sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2016, ce sont 11 collectivités qui ont bénéficié du soutien du Pays sur 15 dossiers différents.

Suivi collectivités



Réunion publique de la Communauté de communes Grand Orb © Pays HLV / L. Tkaczuk



Lauréats trophées entreprises Sud Hérault © Pays HLV / L. Tkaczuk

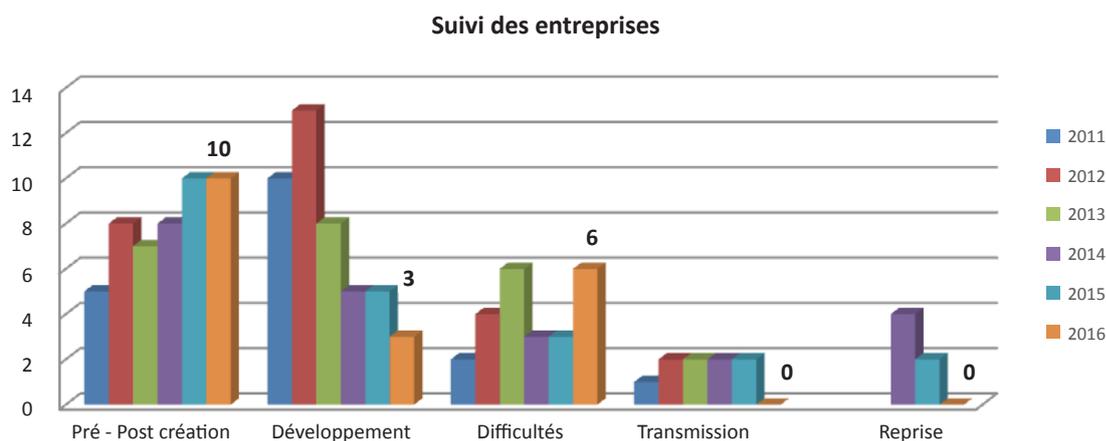
Les collectivités accompagnées sont :

- Pailhès pour le suivi du multiservice,
- Azillanet pour le développement commercial du boulanger,
- Cazédarnes pour la création d'un multiservice,
- Communauté de communes Grand Orb pour l'ouverture d'une station service à Ceilhes et Rocozels - établissement classé ICPE,
- Communauté de communes Grand Orb pour le suivi d'entreprises et la recherche de financement,
- Communauté de communes Grand Orb pour la ferme agro écologie,
- Communauté de communes Sud Hérault pour les trophées Entreprises,
- Communauté de communes Les Avant-Monts pour l'immobilier d'entreprise à Laurens,
- Communauté de communes Les Avant-Monts pour l'information Créateurs d'entreprise,
- Communauté de communes du Pays Saint-Ponais pour le suivi d'entreprises en difficulté,
- Bédarieux pour le contrat de ville,
- Les Aires pour l'immobilier d'entreprise,
- Olonzac pour l'opération cœur de ville,
- Creissan pour une opération cœur de ville,
- Capestang pour l'étude du dispositif zéro chômeur.

> En mars 2016, une réunion publique pour l'ensemble des entreprises a été organisée par la Communauté de communes Grand Orb, à Bédarieux.

➤ Le soutien individuel à l'entrepreneur :

Au-delà de l'investissement de production financé dans le cadre de l'Opération Collective de Modernisation, peu d'entreprises développent des projets de dimension importante.



En 2016, ce sont 19 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Cette année, la demande a principalement porté sur l'accompagnement à la création d'entreprise. Parallèlement, on note une recrudescence des entreprises en difficulté. Le Pays apporte par ailleurs ses

compétences sur certains projets touristiques afin d'en mesurer la viabilité économique. Un projet porté par la collectivité à Joncels et quatre projets privés sur Azillanet, Saint-Chinian, Colombières-sur-Orb et Bédarieux.

L'Opération Collective de Modernisation

L'Opération Collective de Modernisation est un outil financier qui permet d'accompagner les entreprises sur la modernisation de l'outil de production et la rénovation des devantures.

Face à l'évolution des réglementations en matière de mises aux normes, de respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des travailleurs, il devient nécessaire d'encourager l'investissement au sein des unités économiques. L'investissement dans un matériel de production plus performant peut permettre d'accéder à de nouveaux marchés, favoriser l'emploi.

L'entreprise, qui a un matériel de production adapté et récent, améliore sa capacité à transmettre son fonds de commerce.

Cet aspect est non négligeable quand on sait que 38 % des chefs d'entreprises sur le territoire ont plus de 55 ans.

En 2016, deux comités de pilotage se sont tenus, vingt-huit dossiers ont été examinés.

L'AGRICULTURE : DIVERSIFICATION & DÉVELOPPEMENT



Production d'Iris © Pays HLV / L. TKACZUK



Champs d'immortelles © Pays HLV / L. TKACZUK



Travaux agricoles de plantation © Pays HLV / L. TKACZUK

Bio - Orb - PPAM

> Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB obtenu en 2012 a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

➤ Cette initiative poursuit trois objectifs :

| le développement de l'agriculture biologique, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme,

| la création d'activités nouvelles, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement,

| le développement durable, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Les étapes du projet

2012

- Création d'un groupe de professionnels,
- Mise en place d'une pépinière d'Iris.

2013

- Recherche de terrains,
- Diversification des cultures : artichaut, grenadier, mimosa...

2014

- Arrachage et mise en culture de 2,5 ha de pépinière,
- Essai de cueillette de mimosa,
- Plantation de grenadiers, 6 variétés d'hémérocailles et une d'artichaut ont été plantées sur une surface totale de 4,35 ha.

2015

- Arrachage en octobre pour multiplication de rhizomes et replantation,
- Essai d'hélichryse sur plusieurs parcelles.

2016

- Typologie des dix agriculteurs :
- Neuf sont en diversification viticole,
 - Cinq agricultrices,
 - Deux cotisants solidaires,
 - Deux en culture bio initialement.

Les cultures sont, au 31 décembre 2016, sur 10,58 ha et sur cinq communes (Roquebrun, Mons-la-Trivalle, Saint-Vincent-d'Olargues, Autignac, La Caunette) :

6,58 ha d'iris

1,35 ha de grenadiers

0,1 ha d'hémérocailles

2,25 ha d'immortelles

0,3 ha de guayule

	2013	2014	2015	2016
Surfaces cultivées	1	4,8	8	11
Agriculteurs impliqués	2	5	8	10
CA réalisé en KE	0	2	11	69
Plantes différentes	1	4	3	5
Communes concernées	1	2	3	5



© Pays HLV - L.Tkaczuk

L'Association a répondu à un appel à projets européen FEADER mesure 16.2 : Accompagnement des projets collectifs innovants avec quatre autres partenaires et a été retenue. Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, établissement de formations et de recherches est chef de file. Le thème développé est l'expérimentation de la plante guayule, alternative à l'hévéa pour la production de latex : trois agriculteurs sont engagés sur ce programme.

En mars 2016, une réunion d'information publique a été organisée à Cesseras, pour présenter le programme de développement Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales aux agriculteurs du Minervois.

Le Projet Alimentaire Territorial

> *Le Projet Alimentaire Territorial émane de ce croisement entre agriculture, santé et développement économique pour répondre à un objectif commun « mieux produire, pour mieux manger ».*

La plus-value réside dans la mise en œuvre d'actions concrètes. Le territoire espace de projets, mobilise en effet les acteurs sociaux-économiques et les citoyens autour de cette thématique alimentaire.

➤ **Les axes de réflexions et de travail retenus localement sont les suivants :**

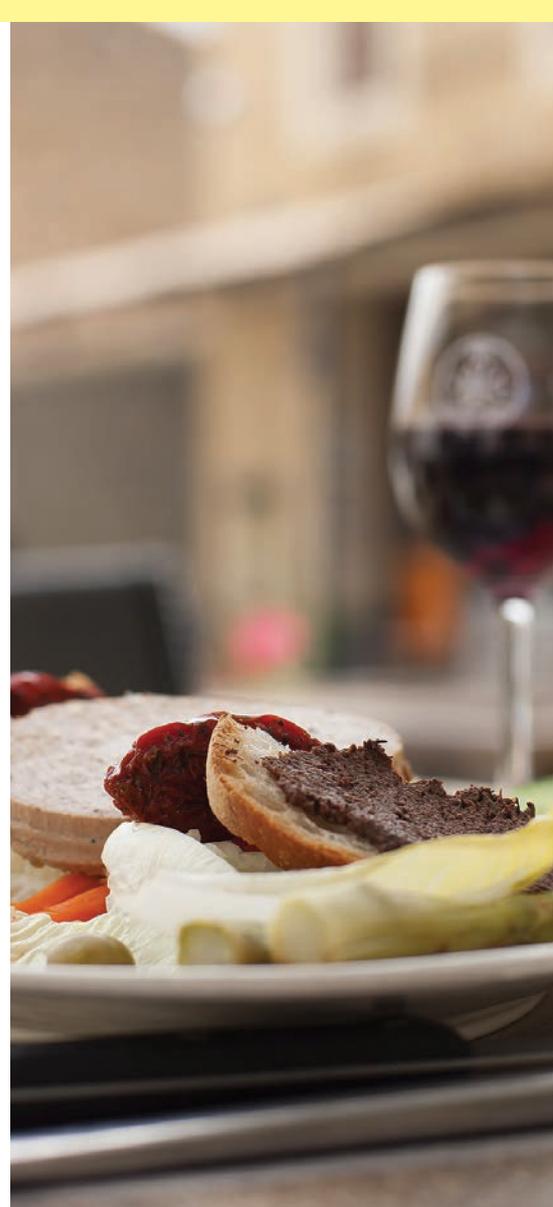
- | Conforter les circuits alimentaires de proximité,
- | Structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole,
- | Faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation,
- | Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

Dans ce contexte, en 2016, un film a été réalisé en partenariat avec la DRAAF afin de présenter les actions mises en œuvre sur le territoire.



Voir le film disponible sur notre site : www.payshlv.com
rubrique Bloc dossier > Tous les dossiers
Le Projet Alimentaire Territorial

Le contact a été maintenu avec les agriculteurs engagés sur des actions circuits courts. Une étroite collaboration avec les services du Département a permis de contribuer au développement de la plate forme **AgriLocal** et de participer au comité de pilotage de l'action.



© JB. Roubinet



Comité de pilotage Agri local © Pays HLV / L. Tkaczuk

Un diagnostic agricole sur la Communauté de communes Grand Orb

> Dans le cadre du partenariat avec l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, des étudiants ont effectué le diagnostic d'une zone rurale : 16 communes sur les 24 que compte Grand Orb. Cette étude avait pour objectif d'apporter un éclairage sur l'état actuel des exploitations agricoles locales, leurs pratiques, leurs atouts, leurs contraintes, leur potentiel d'évolution et leur intégration au territoire.

Jeudi 17 novembre 2016, dans la salle polyvalente du Pradal ; une classe entière est venue présenter l'étude diagnostic devant un public nombreux d'élus et de techniciens du développement économique local.

Les résultats doivent enrichir les travaux conduits par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de son programme de diversification agricole et de développement des circuits courts et le projet de la Communauté de communes Grand Orb.



Etudiants IAMM lors de la restitution étude agricole - Grand Orb © Pays HLV / L. Tkaczuk

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

> Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays. C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

Le Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique 2020 (SLODT)

> Le SLODT, document stratégique en termes de développement touristique territorial, permet de déterminer les axes d'intervention et les objectifs prioritaires déclinés en actions.

Positionnement

Patrimoine /
Vignobles / Art de vivre
et produits / Proximité /
Cadre naturel préservé

Ambition

Être une destination
reconnue préservant
les atouts et adaptée
aux besoins de
la clientèle et du
territoire

6 Enjeux

Offre touristique
durable et innovante /
Expérience touristique
à vivre / Identité et
marketing territorial
/ Mise en marché /
Efficacité des acteurs /
Gouvernance

3 axes stratégiques

Offre /
Promotion /
Organisation /

14 objectifs 33 actions-mesures

En cours



© Pays HLV / L. Micola



© SC StChinian / O. Diaz de Zarate



© Pays HLV / A. Appert



© Pays HLV / A. Appert ▼▲



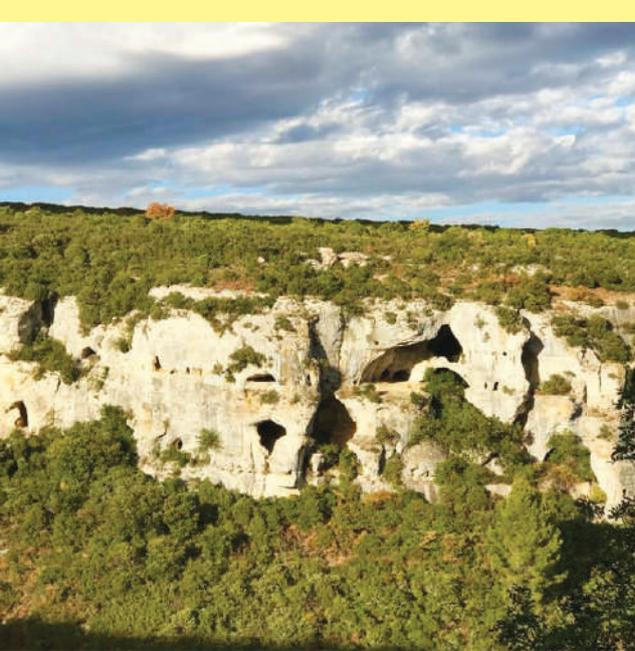
La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

> *Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN) :*

- **Gîte de groupe** œnotourisme, Pierrerue
- **Caveau vigneron**, La Tour-sur-Orb
- **Chambres d'hôtes haut de gamme**, Aigues-Vives
- **Gîte** (diversification d'un domaine vigneron), La Caunette
- **Bar à vins**, Olonzac
- **Chambres d'hôtes**, Causses-et-Veyran
- **Événement** (association), Roquebrun (Ceps)
- **Création de gîte et chambres d'hôtes**, Riols
- **Projet œnotouristique** (diversification), Cruzy
- **Projet de livre**, Faugères
- **Projet de circuits œnotouristiques**, Lamalou-lès-Bains
- **Projet œnotouristique** (événement), Assignan
- **Chambres d'hôtes et tables d'hôtes**, Quarante
- **Projets événements**, communication, livre, Saint-Chinian
- **Projet événement oeno / gastronomie / programmation culturelle**, Berlou.

> *Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs dossiers de demande de subventions :*

- **Création de gîte**, Faugères
- **Restaurant/Bar à vin/chambres d'hôtes**, Colombières-sur-Orb
- **Création de gîte de groupe**, Verreries-de-Moussans
- **Requalification restaurant**, spa, bar à vin..., Siran
- **Rallye des coteaux languedocien**, Avant-Monts
- **Événement et communication**, Faugères
- **Gîte de groupe/Campotel**, Bédarieux
- **Projet culturel**, Olargues
- **Requalification Campotel**, Saint-Pons-de-Thomières
- **Requalification Camping**, Prémian
- **Projet culturel**, Saint-Pons-de-Thomières
- **Aire Camping-car**, Olargues.



Vieille Minerve © Pays HLV / S. Brisa

LES PROJETS STRUCTURANTS |

Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

> Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site (OGS) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian », en partenariat avec les Communautés de communes Le Minervois, Pays Saint-Ponais et avec le soutien du Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche OGS vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

► Les trois objectifs de toutes les OGS :

| Restaurer et protéger
la qualité paysagère, naturelle et
culturelle du site classé et de ses
abords,

| Améliorer
la qualité de la visite (accueil, station-
nement, circuits, information, anima-
tions) dans le respect du site,

| Favoriser
le développement
économique local.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site et porte l'élaboration du projet et du programme d'actions en coordination avec l'État (DREAL).

Lorsque l'excellence paysagère et de l'accueil du public seront atteints, il sera alors possible de candidater au Label Grand Site de France. Depuis le lancement de l'OGS par l'État en juillet 2015, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Données clés

14 000

Un site classé
de 2 848 ha /
Un Grand Site
d'environ 14 000 ha.

200 000

2 600 hab /
200 000 visiteurs

7

Communes :
Azillanet, Cesseroas,
La Caunette,
La Livinière, Minerve,
Siran et Vélieux

2

Communautés
de communes :
Le Minervois et Pays
Saint-Ponais

1

Parc naturel
régional
du Haut-Languedoc



Visite de terrain © Pays HLV / S. Brisa



Panneau de classement © Pays HLV / A. Boisard



Réunion publique © Pays HLV / A. Boisard

| Animation de la concertation locale :

Rencontres avec les élus des communes, interventions dans chacun des conseils municipaux, réunions du Groupe projet « élus du Grand Site », rendez-vous avec des partenaires : Parc naturel régional, Chambre d'agriculture, Syndicat AOP Minervois, Hérault Énergie, SIAH du Minervois, Conseil départemental (Routes, randopisteurs, DFCI, Tourisme et Hérault Tourisme), réunion avec les Directeurs de Communautés de communes, réunions du Comité technique de l'OGS, réunions de concertation : Activités de Pleine Nature, reconquête des friches, rendez-vous avec le Sous-préfet, réunion de concertation sur le portage et la gouvernance de l'OGS, réunion technique annuelle de programmation, Comité de pilotage en présence du Sous-préfet et du Président du Département, visites de terrain et réunion de concertation sur le périmètre de l'OGS, interventions en commission de Pôle et Comité syndical du Pays.

| Organisation d'actions d'information / communication :

- Visite dans le Grand Site de France du massif Sainte Victoire,
- Action de communication du Département sur le site classé (décret du 14 janvier 2016),
- Mise en place de panneaux de signalisation routière des entrées dans le site classé,
- Réunion publique de présentation de la trame du projet et du programme OGS,
- Diffusion d'articles de presse, mise en lignes d'articles sur sites internet (Pays, RGSF),
- Intégration de l'OGS dans la communication de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

| Élaboration du projet et du programme d'actions OGS :

- Points validés en Comité de pilotage :
 - Trame du projet et du programme d'actions OGS,
 - Enjeux et orientations du projet OGS,
 - Portage et principes de gouvernance de l'OGS qui implique les maires des communes.

| Accompagnement / suivi d'opérations :

- Inventaire des collections du Musée archéologique du Minervois à Olonzac,
- Centre d'interprétation à Aigne,
- Aménagement viticole et paysager à Cesseroas,
- Demande de permis de construire à Minerve,
- Effacement des réseaux à Minerve,
- Création d'aires d'accueil à La Caunette,
- Mise en valeur du village de La Livinière,
- Ecocompteurs avec la Communauté de communes,
- Plan de paysage avec le Parc naturel régional,
- Démarche Natura 2000,
- Projet de ferme éolienne du Puech sur Verreries-de-Moussans.

| Participation dans les différents réseaux :

- Conseil départemental de l'Hérault,
- Réseau des Grands Sites de France (RGSF).

Le Pays d'Art et d'Histoire

> Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a soutenu sa candidature, le 19 février 2016, et a reçu un avis favorable du Conseil national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. Le jury a salué la qualité du projet et un engagement local en faveur du patrimoine, qui s'inscrit dans le temps.

Avec la signature de cette convention avec l'État, représenté par le Préfet du département de l'Hérault et le Sous-préfet de Béziers, le 28 octobre à l'abbaye de Fontcaude, le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles intègre le réseau de vingt-deux territoires labellisés de la région Occitanie et de 186 territoires labellisés à l'échelle nationale.

Cette labellisation permet de construire un projet de territoire qui offre une vision à long terme en vue de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Le Pays d'Art et d'Histoire sera l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

Les objectifs et actions en un clin d'œil



Soutenance de la candidature à Paris : J. Arcas, Pays - L. Roturier, DRAC - P. Béziat, Conseil de développement © Pays HLV / C. Roger



Discours de signature Pays d'Art et d'Histoire. Kléber MESQUIDA, Président du Département de l'Hérault, Député de l'Hérault - Abbaye de Fontcaude © PaysHLV - A. Boisard



Signature de la convention entre l'État et le Pays à Fontcaude - Pierre POUESSEL, Préfet de l'Hérault - Jean ARCAS, Vice-président du Pays Haut Languedoc et Vignobles © Pays HLV / A. Boisard



La fleuse de verre - Grotte de Courniou © Mairie Courniou-les-Grottes



Coumiac © Région Occitanie



Calade © Karl Cosse, Pays HLV

La valorisation des sites patrimoniaux

| Le Pays accompagne plusieurs projets de mise en tourisme des sites patrimoniaux :

- Espace musée, Aigne,
- Moulin de Lenthéric, Cabrerolles,
- Abbaye de Fontcaude, Cazedarnes,
- Tour carrée, Colombières-sur-Orb,
- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes,
- Château et hameau, Dio,
- Font de l'Oli, Gabian,
- Mine Simon, Graissessac,
- Salle du Peuple, Laurens,
- Site castral de Mourcairol, Les Aires,
- Castrum, Olargues,
- Café Plana, Olonzac,
- Espace muséographique, Puisserguier,
- Espace castral, Roquessels.

La médiation

| Un programme d'inventaire sur le territoire

Afin de consolider nos connaissances sur le patrimoine local, notamment sur l'architecture et la morphologie des villages, le Pays a sollicité l'assistance de l'Inventaire général du Conseil régional Languedoc-Roussillon / Midi-Pyrénées pour étudier le patrimoine de Lamalou-lès-Bains et de Boussagues (La Tour-sur-Orb).

| Les journées du marbre

Le dimanche 2 octobre, 70 personnes ont participé aux Journées « Marbres d'hier, marbres d'aujourd'hui ». Cette opération était mise en place par la Région dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles et mettait à l'honneur Louis Anglade, ancien carrier et marbrier de Laurens.

La construction de l'offre de tourisme patrimonial

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :

- Musée et céramique, Bédarieux,
- Circuit d'interprétation de Boussagues, La Tour-sur-Orb,
- Espace muséographique, Magalas,
- Tourisme imaginaire, Saint-Pons-de-Thomières.

L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

La gestion de l'offre de randonnée pédestre

> Dans le cadre de la convention qui lie les Communautés de communes et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, deux temps forts ont été mis en place pour favoriser les échanges au sujet des sentiers, de leur gestion et de leur communication : une réunion bilan et une randonnée pédagogique et conviviale.

La réunion a été ainsi l'occasion de faire le point sur les outils de communication relatif à la randonnée, sur les alertes Suricates, la fréquentation des sentiers et les méthodes de gestion des communautés de communes.

SURICATE, TOUS SENTINELLES DES SPORTS DE NATURE



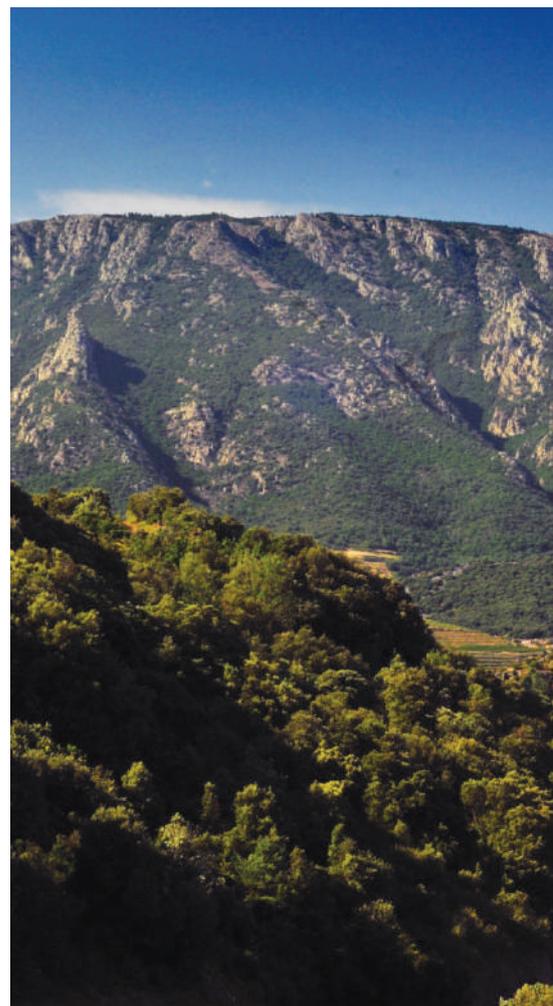
SURICATE permet de signaler les problèmes que l'on peut rencontrer lors des activités sportives et de loisirs de nature. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation, un conflit avec un propriétaire ou d'autres pratiquants... Il suffit de remplir le formulaire, localiser le problème et cliquer sur envoyer. Le signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a eu aussi le plaisir de convier les Communautés de communes à une randonnée conviviale et pédagogique jeudi 8 septembre 2016. Cette journée a permis aux agents des collectivités d'échanger sur les difficultés rencontrées dans la gestion des sentiers et de mieux saisir les enjeux liés au balisage, à l'aménagement et à la signalétique. L'itinéraire proposé a permis d'analyser in situ des problématiques concrètes tout en bénéficiant de l'expertise du comité départemental de randonnée et d'Hérault Sport, co-organisateurs.

L'extension du GR® de Pays sur la partie vignobles

Afin de conforter l'offre de randonnée sur le sud du Pays et répondre à une volonté locale de création du Camin Romieu, il a été proposé au Pays de réfléchir à l'opportunité d'étendre le GR de Pays «Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles » sur sa partie «Vignobles».

Le travail d'expertise est en cours et se poursuit à l'échelle des Communautés de communes avec pour objectif, l'édition du topo guide courant 2018.



Le Caroux © SC StChinian / O.Diaz de Zarate



Randonnée pédagogique © Pays HLV / O. Barthélémy



© ADT34 / Gilles Delerue

Le Pôle de pleine nature " Montagnes du Caroux "

Les Montagnes du Caroux, une vitrine des activités de pleine nature pour la destination Haut Languedoc et Vignobles. La candidature à l'appel à projets pôle de pleine nature du GIP Massif Central du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenue le 22 novembre 2016.

Porté par le Pays, en partenariat étroit avec les Communautés de communes Grand Orb, Pays Saint-Ponais, Orb-Jaur et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, cette stratégie territoriale autour des activités de pleine nature est fortement soutenue par le Conseil départemental, Hérault Tourisme et Hérault sport. Son élaboration a nécessité une forte mobilisation du territoire concerné qui s'est traduit concrètement par la réalisation de 54 entretiens, 7 ateliers de travail, 3 comités de pilotages, 3 comités techniques et la participation de 100 personnes et de 63 % des professionnels œuvrant sur le territoire.

Qu'est-ce que c'est ?

Une stratégie de développement territoriale 2017-2021 autour des activités de pleine nature



Bien vivre sur notre territoire
Développer une pratique locale et durable
 Développer la pratique des jeunes
 Développer une pratique pour tous
 Développer une pratique éco-responsable



Valoriser notre territoire
Développer un système économique autour des APN
 Développer la notoriété du territoire
 Développer un accueil touristique autour des APN

Qui ? Une stratégie, des chefs de file

-  **Pays Haut Languedoc et Vignobles**
Animation générale
Communication
-  **Parc naturel régional du Haut-Languedoc**
Politique éco-responsable
-  **CdC Minervois St Ponais Orb Jaur**
Commercialisation
Camp de base APN
-  **CdC Grand Orb**
Animation du réseau des prestataires

Comment ? Une stratégie, un plan d'actions sur 5 ans

-  **Équipements structurants pour la pratique locale et touristique**
-  **Actions marketing communes**
Charte graphique commune
-  **Actions éco-responsables**
-  **Accueil touristique dédié aux APN**

Le pôle de pleine nature est un plan d'actions collectif sur 5 ans (2017-2021), d'un montant global de 1 178 000 €. Être retenu à l'appel à projets, permet de mobiliser 426 400 € de FEDER, qui viennent en complément de 67 200 € de crédits FEADER qui pourraient être mobilisés dans le cadre du programme LEADER porté par le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

L'œnotourisme et le label Vignobles et Découvertes

> La marque nationale Vignobles & Découvertes est un sésame pour les destinations œnotouristiques. Véritable reconnaissance nationale, c'est aussi un outil de structuration et développement pour notre territoire.

Ainsi, depuis fin 2014, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc et Vignobles » fait parti des 60 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'œnotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Chiffres-Clés

60

destinations
V&D sur le territoire
national

13

dans
la région Occitanie

4

dans le département
de l'Hérault

98

structures
labélisées V&D
sur le Pays

115

prestations
œnotouristiques

315

événements liés au vin
sont identifiés
sur l'ensemble de la
destination dont certains
reconnus par le label

Une dynamique de réseau

L'année 2016 a permis de mettre le curseur un peu plus loin dans le développement de l'œnotourisme :

➤ Ainsi, le 22 juillet 2016, l'ensemble du réseau V&D a été mobilisé pour une soirée officielle de remise des plaques du label national avec une présentation des outils de communication réalisés. Cette soirée a été l'occasion pour les ambassadeurs de se rencontrer, se revoir et échanger entre professionnels du tourisme et du vin.

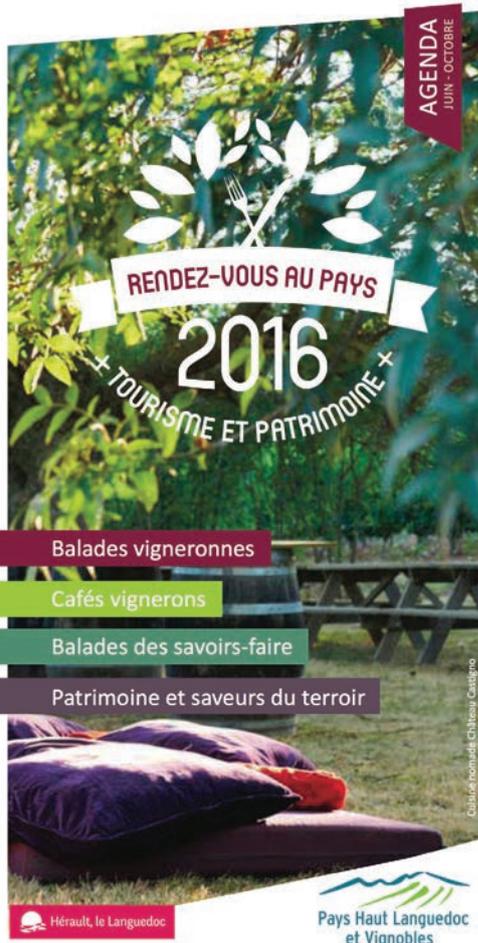
➤ Afin de permettre la montée en puissance du réseau et offrir aux touristes des prestations de qualité, un petit livret « Suivez le guide » est remis à chaque partenaire souhaitant intégrer la démarche locale expliquant le label dans son ensemble, le développement local sur cette thématique, les pre-requis imposés par filière, les engagements à tenir, le plan d'actions et bien entendu les outils à leurs dispositions.



Discours du Président du Département de l'Hérault, Député, lors de la soirée de remise des plaques © Pays HLV / C. Roger



Les professionnels engagés dans la démarche Vignobles et Découvertes © Pays HLV / A. Appert



Les Rendez-vous au Pays 2016

> Depuis 15 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.

À travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

- 145 rendez-vous programmés,
- 45 producteurs différents sur 30 communes,
- Un total de 1 700 participants sur 49 rendez-vous évalués (35 personnes par date).

Et selon les 4 thèmes abordés :

- Balades vigneronnes : 582 personnes, 21 participants/rendez-vous,
- Cafés vigneron : 924 personnes, 103 participants/rendez-vous,
- Balades des savoir-faire : 171 personnes, 24 participants/rendez-vous,
- Patrimoine et saveurs du terroir : 23 personnes, 5 participants/rendez-vous.

Ce produit est toujours autant plébiscité.

Le Week-end Œno

> *Évasions et découvertes dans les vignobles.*

Cette 1^{ère} édition test s'est déroulée du 23 au 25 septembre 2016, dans le cadre de la fête nationale de la gastronomie qui avait pour thème cette année « la cuisine populaire ».

L'idée était de mettre un coup de projecteur sur la destination l'espace d'un week-end.

Le premier pas a été fait permettant ainsi d'engager un véritable travail de construction de cet événementiel en 2017 (à travers un groupe de travail spécifique) afin de proposer une programmation plus riche et une date que l'ensemble du réseau et des partenaires pourront s'approprier pour 2018.

Pour communiquer sur cet événement « test », une affiche a été réalisée et la programmation ainsi que l'ensemble du réseau d'ambassadeurs V&D étaient présentés sur un mini-site Internet (réalisé en interne).



La Fête nationale de la gastronomie

Deux établissements ont pu proposer des menus pour la programmation de 2016 et un vif intérêt a été souligné de la part des restaurants du réseau pour la démarche expérimentale en construction « Fourchette et Tire-Bouchon en Haut Languedoc et Vignobles », qui fait la part belle aux produits du terroir et saveurs locales.

LA PROMOTION ET LA MISE EN MARCHÉ DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Représentation de la destination dans le cadre de partenariats

➤ **La bourse aux dépliant de l'Agence de Développement Touristique (ADT) :**

Avant chaque saison, l'ADT organise un rassemblement au Parc des expos de Montpellier afin d'échanger la documentation touristique pour la saison à venir. L'ensemble des Offices de Tourisme du département sont présents.

➤ **La présentation de la destination touristique aux OTI du département :**

Chaque année, avant la saison touristique, l'ADT et la Fédération Départementale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (FDOTSI) organise une journée de présentation des destinations touristiques du département de l'Hérault pour les conseillers en séjours. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles présente donc les atouts touristiques de l'ensemble de sa destination avec les thématiques phares, les activités et événements dédiés, les avantages clients et les outils de communication à leur disposition.

➤ **Vincœurs et saveurs :**

Le 2 octobre dernier, le Département de l'Hérault mettait en avant les saveurs du terroir à travers un événement. L'occasion de mettre en lumière le Canal du Midi et son port ainsi que tous les produits du terroir. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles était bien entendu présent avec un stand, devant la maison cantonnière de Capestang, qui a eu beaucoup de succès. Ainsi le Carnet d'escapades, la carte « Un jour, Un terroir, Nos routes du vin », les itinéraires patrimoniaux et la carte de l'offre de randonnée ont pu être appréciés par les visiteurs et leur donner envie de découvrir notre destination. Les gens souhaitant acheter le kit rando ou le topo-guide du GR de Pays® étaient automatiquement redirigés vers l'Office de Tourisme.

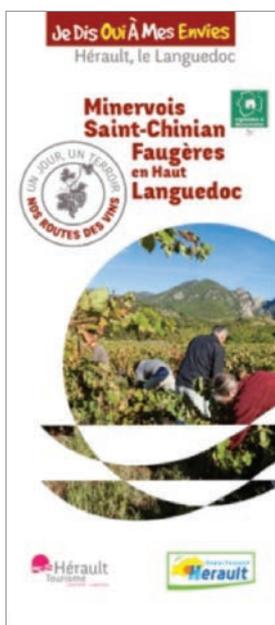
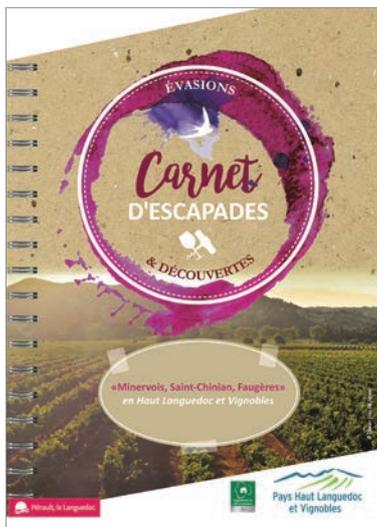
Promotion, autour de l'itinérance

> **Salons de la randonnée de Lyon et salon du Roc d'Azur à Fréjus**

En partenariat avec Hérault Tourisme, la destination Haut Languedoc et Vignobles était présente, avec les offices du tourisme, sur le salon de la randonnée de Lyon et le Roc d'Azur, deux manifestations très fréquentées (100 000 visiteurs pour le Roc d'Azur).



Salon du Roc d'Azur © ADT34 Gilles Delerue



Promotion, autour de l'œnotourisme

> La promotion et la mise en marché de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc et Vignobles » ont été appuyées par de nombreux outils et actions tels que :

➤ Le carnet d'escapades :

Véritable outil de promotion pour faire connaître les trésors de la destination et ses ambassadeurs. Des suggestions de séjours, dessinées en fonction de divers profils clientèles, sont proposées (famille, épicuriens, entre amis, entre filles...).

➤ Gamme départementale :

La carte « Un jour, Un terroir, Nos routes du vin » : 4 routes, 4 parcours proposés pour découvrir la destination œnotouristique.

Des circuits à faire à la journée, composés d'arrêts gourmands et de bonnes adresses.



+ Le teaser : un petit film promotionnel de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc et Vignobles » a été réalisé en interne.

➤ L'accueil presse œnotourisme :

Ce projet en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal du Canal du Midi au Saint-Chinian et l'Agence de Développement Touristique a permis d'accueillir 5 journalistes/blogueurs sur le territoire de la Communauté de communes Sud Hérault. Lors de ces 3 journées de visite, 11 structures Vignobles & Découvertes ont pu être mises en avant. Deux articles ont été réalisés (Grand Sud Mag et le petit journal/hebdo local du biterrois) et des liens et échanges se sont mis en place avec Terre de Vins et Michelin pour de prochains articles.

5

journalistes/
blogueurs

3

jours de visites

11

structures Vignobles &
Découvertes mises
en avant

2

articles parus

L'E-communication

> En 2016, en matière de marketing, plusieurs actions mutualisées ont été testées en partenariat avec les offices de tourisme du Pays et Hérault Tourisme afin d'établir un plan marketing pluriannuel (mutualisation des moyens / financiers et humains). En développant le nombre et la qualité des actions marketing, l'objectif est d'accroître notre visibilité sur plusieurs bassins de clientèles identifiés comme cible prioritaire dans le cadre du SLODT 2020.

Ce partenariat a concerné entre autre les campagnes Web Marketing (recrutement de prospects puis élaboration de @news) ciblées sur deux bassins de clientèles :

- **Le bassin de vie - Montpellier & Toulouse**

(3 @news Thématiques) :

3 envois / 3 @news

29 949 destinataires

13 541 ouvertures

2 547 clics.

- **Le bassin de vie - France**

(3 @news Thématiques) :

3 envois

60 969 destinataires

17 055 ouvertures

2 109 clics.

Globalement, les taux d'ouverture des news sont correctes sur ces deux campagnes mais le taux de réactivité est encore faible (nombre de clics sur une info / faible sur bassin France). Le contenu est donc à travailler tant sur le fond (infos relayées) que sur la forme (textes et photos) pour susciter plus d'attractivité et de réactivité. Pour un premier essai à l'échelle de la destination, les résultats restent satisfaisants et l'ensemble des partenaires ont souhaité poursuivre cette action en 2017.

Les réseaux sociaux : l'Instameet sur l'AOC Saint-Chinian

Instagram est un réseau social basé sur l'image / le Pays Haut Languedoc et Vignobles a son propre compte : **DestinationHautLanguedocetVignobles** avec 392 followers.

L'idée a été de faire venir sur l'AOC Saint-Chinian une vingtaine d'influenceurs pour donner une autre image de l'appellation et mettre en lumière la destination Vignobles & Découvertes. L'accent a été mis sur la convivialité, la modernité, la dégustation et la découverte de certains « secrets » à travers quatre parcours. De quoi donner envie aux gens de découvrir ou redécouvrir ce bout de territoire autrement.

- **+ de 700 photos** postées avec #SaintChinianSecrets,
- Une expo photos itinérante de **20 photos** présentée à la fête du Cru Saint-Chinian le 17 juillet 2016,
- Des **outils de communication** créés spécifiquement : badges, tasses, poster, film-diaporama...,
- Un contact avec une **agence réceptive russe** pour développer cette niche de clientèle autour de l'art de vivre (en cours),
- **2 articles** de presse suite à cette action (Hérault Tribune et Midi Libre).



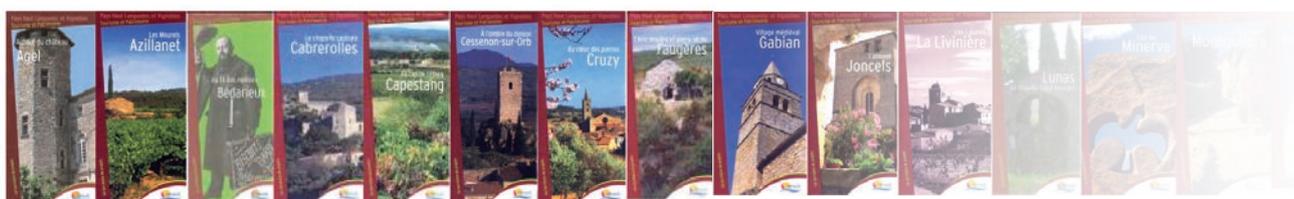
Verres © Wallilily



Lancé de chapeaux par les instagrammeurs lors du premier instameet © Pays HLV / A. Boisard

Les outils de communication

- Les 28 itinéraires patrimoniaux pour une échappée culturelle
- La collection des Sites remarquables
- Un livret et des itinéraires thématiques
- Le topoguide « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles »
- La carte des randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Les 73 sentiers du Pays Haut Languedoc et Vignobles
- Le Carnet d'escapades pour l'offre Vignobles et Découvertes
- « Un jour, Un terroir, Nos routes des vins »
- Le réassort des vitrines : la vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.



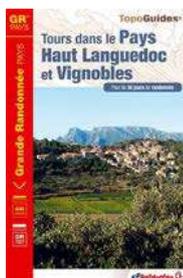
28 itinéraires patrimoniaux



Collection des Sites remarquables



Un livret et des itinéraires thématiques



Topoguide



Carte des randonnées



Les 73 sentiers



Carnet d'escapades



Nos routes des vins

LA GOUVERNANCE ET LE PARTENARIAT ENTRE LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET LES OFFICES DE TOURISME INTERCOMMUNAUX



➤ Appui du Pays auprès des Communautés de communes pour l'élaboration de leur schéma de développement touristique :

Les politiques de développement touristique des territoires des communautés de communes doivent s'inscrire dans le cadre du Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique du Pays et participer concrètement à sa mise en œuvre par la définition d'orientations stratégiques et d'un plan d'actions sur mesure propre aux Communautés de communes.



➤ Poursuite de la professionnalisation des offices de tourisme :

- Accompagnement par le Pays Haut Languedoc et Vignobles des Communautés de communes/Offices de tourisme intercommunaux dans l'élaboration de leur stratégie d'accueil,
- Soutien à la mise en place de projets communs et poursuite de la mutualisation entre les Offices de tourisme intercommunaux.

4

Politiques contractuelles & programmes européens

- > Le contrat de Pays 59
- > Deux programmes européens pour accompagner le territoire 60

LE CONTRAT DE PAYS |

Le Département, est une instance privilégiée de mise en cohérence des politiques publiques territoriales.

Sa position charnière et son expérience lui ont permis de développer des politiques publiques orientées de façon volontariste vers le développement durable des territoires, répondant aux problématiques des habitants et des espaces.

Dans ce cadre, depuis la création du Syndicat mixte, le Département de l'Hérault a mis en place une politique contractuelle innovante avec les Pays partenaires incontournables du développement des territoires. L'objectif est de favoriser l'émergence de stratégies cohérentes autour de projets reconnaissant l'identité de chaque territoire.

Le 28 octobre 2016, le Président du Département Kléber Mesquida est venu signer, à Cessenon-sur-Orb, officiellement le Contrat de Pays entre le Département et le Syndicat mixte.



© Pays HLV / A. Boisard

Actions	Maître d'ouvrage	Coût	Subvention	%
Opération façades "Colorons le Pays"	Pays HLV	350 000	35 000	10
Orchestre du Pays	Pays HLV	50 000	20 000	40
Winery – Tranche 2	GIP Onairac	410 000	50 000	12
Création d'un théâtre de verdure	Commune de Neffîès	402 500	40 250	10
Travaux de restauration du hameau médiéval de Dio – Tranche 5	CdC Grand Orb	268 500	80 500	30
Construction d'un centre de loisirs – Tranche 2	CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault	252 000	88 200	35
Total		1 733 000	313 950	

Répartition géographique des actions

Pays Haut Languedoc et Vignobles
Opération façades « Colorons le Pays »
Orchestre du Pays

CdC Grand Orb
Travaux de restauration du hameau médiéval de Dio (Tranche 5) - Dio et Valquières

Commune de Neffîès
Création d'un théâtre de verdure

CdC Les Avant-Monts du Centre Hérault
Construction d'un centre de loisirs (Tranche 2) - Roujan

GIP Onairac
Winery (Tranche 2) - Olonzac

DEUX PROGRAMMES EUROPÉENS POUR ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

Programme Leader

> LEADER est un programme européen d'aide financière dédié aux territoires ruraux pour la période 2014-2020. Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays Haut Languedoc et Vignobles, composé de membres publics et privés, a obtenu une dotation de 1 650 00 € de la Région Occitanie pour aider le territoire à mettre en œuvre sa stratégie de développement économique autour des sites avec pour objectifs :

- 1 **Renconstituer** des sites paysagers par un programme de diversification agricole par la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales bio.
- 2 **Encourager** et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux.
- 3 **Développer** une offre de loisirs thématiques autour des sites.
- 4 **Favoriser** l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures, à d'autres modèles de développement.

En 2016, le GAL a élaboré le Document de Mise en Œuvre de la Stratégie locale de Développement du Groupe d'Action Locale LEADER, qui comprend des éléments techniques liés à l'éligibilité des dépenses, les modalités de sélection des projets, les fiches-actions du GAL, les grilles de sélection des projets.

En décembre 2016, le Comité de programmation s'est réuni et a validé les dix opérations suivantes :

Intitulé dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	Conseil Départemental 34	Autre financeur public (ou MO public)	Autofinancement	Montant total du dossier
Étude juridique programme Bio Orb	Pays HLV	1	11 371,72 €	6 000,00 €	100,00 €	4 367,95 €	21 839,67 €
Lancement du projet culturel du pays d'Art et d'Histoire	Pays HLV	2	36 768,69 €	10 674,77 €	0,00 €	11 860,87 €	59 304,33 €
Restauration et valorisation du site de la Font de l'Oli-tranche 2	CC Avant-Monts du Centre Hérault	2	21 455,84 €	12 873,50 €	0,00 €	8 582,34 €	42 911,68 €
Étude diagnostic préalable à la restauration des moulins de Lenthéric	CC Avant-Monts du Centre Hérault	2	4 914,40 €	2 948,00 €	0,00 €	1 965,60 €	9 828,00 €
Étude préalable à la restauration et à l'aménagement muséographique de l'espace découverte de Magalas	CC Avant-Monts du Centre Hérault	2	7 641,48 €	2 218,50 €	0,00 €	2 465,02 €	12 325,00 €
L'histoire du vin	Pays HLV	2	61 940,00 €	17 982,59 €	0,00 €	19 980,68 €	99 903,27 €
Expertise pour l'extension du GRP Tours dans le Pays HLV	Pays HLV	3	10 012,52 €	6 000,00 €	0,00 €	4 003,15 €	20 015,67 €
Acquisition de cinq boîtiers de comptage et de suivi de la fréquentation des sentiers	CC Le Minervois	3	7 084,40 €	7 084,40 €	0,00 €	3 542,20 €	17 711,00 €
Circuit des coteaux Languedociens	OT Magalas	3	13 273,88 €	3 318,47 €	0,00 €	6 518,67 €	32 593,36 €
Le site des labels	Pays HLV	4	66 193,96 €	16 793,82 €	0,00 €	20 746,94 €	103 734,72 €
			240 656,89 €	85 894,05 €	100,00 €	84 033,42 €	420 166,70 €

Approches Territoriales Intégrées

> **L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée.**

Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. À ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- **Améliorer** la compétitivité des PME,
- **Améliorer** l'accès aux TIC leur utilisation et leur qualité,
- **Préserver** et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources,
- **Soutenir** la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

En février 2016, lors du Comité technique, quatre dossiers ont reçu un avis favorable :

- « **Réhabilitation du Château de Dio** » (non éligible)
- « **Mise en valeur et sécurisation du site de la tour médiévale de Colombières** »
- « **Ecoconstruction d'un centre de loisirs** »
- « **Espace Info Énergie du Pays - animation 2016** ».

En octobre 2016, une consultation écrite a reçu un avis favorable sur le dossier « **Préservation et mise en valeur du site de la grotte de la Devèze** ».



La fileuse de verre - Grotte deourniou © Mairie Courniou-les-Grottes



Tour de Colombières-sur-Orb © Pays HLV / J. Blanc

5

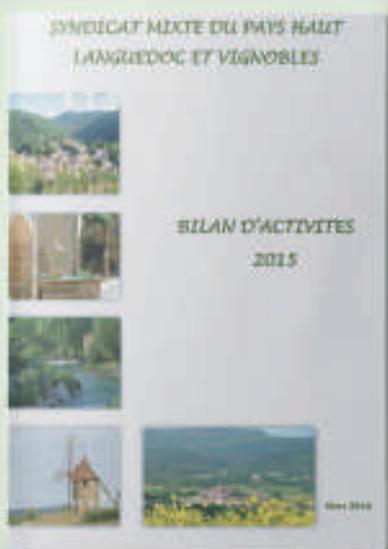
Communiquer au Pays

> Communication institutionnelle	63
> Médias	67
> La revue de presse	68

Communication institutionnelle

La carte de vœux

- **Parution** : Janvier 2016
- **Page** : 1
- **Envois** : 442 avec 834 ouvertures
- **Diffusion** : sous format numérique : courriel ou newsletter
- **Destinataires** : partenaires, abonnés de la newsletter, Communautés de communes, communes,...



Le rapport d'activités 2015

- **Parution** : Mars 2016
- **Format** : A4
- **Pages** : 78
- **Diffusion** : sous format numérique, téléchargeable dans la rubrique « publication » du site institutionnel du Pays : www.payshlv.com

Le Journal du Pays

- **Parution** : Septembre 2016
- **Nombre d'exemplaires** : 38 000
- **Format** : Ouvert 23.5 x 33 / Fermé 23.5 x 16.5
- **Pages** : 28
- **Diffusion** :
Papier : 35 119 exemplaires envoyés dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire (fichier loué provenant de l'entreprise Médiaposte), 2 881 exemplaires envoyés ou donnés aux partenaires.
Numérique : par l'intermédiaire de Calaméo, téléchargeable sous format PDF dans la rubrique « Publications »... paru dans la newsletter de Septembre / Octobre 2016.
- **Destinataires** : les habitants du territoire, partenaires,...



Dépôt Légal effectué auprès de la BNF



Le site internet institutionnel

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

Chiffres
2015

Chiffres
2016

10 639

visiteurs uniques

9 712

visiteurs uniques

12 827

visites

12 104

visites

173

pages publiées

173

pages publiées

5.35

La visite la plus courante
comprend 5.35 pages
vues

5.62

La visite la plus courante
comprend 5.62 pages
vues

11 min
15 s

Temps moyen
par visite

13 min
15 s

Temps moyen
par visite

> Le site internet connaît des mises à jour. Elles sont indiquées par les chargés de mission, techniciens, partenaires. Des évolutions dans la fonctionnalité et dans l'arborescence du site internet ont été réalisées :

- Création d'une nouvelle page : « Les services disponibles pour les particuliers dans les locaux du Pays à Saint-Chinian »
- Mise à jour de coordonnées de partenaires : RAM Sud Hérault, Grand Orb,...
- Mise en ligne de documents et supports de communication : Marché public, délibérations, vidéo du Projet Alimentaire Territorial,...
- Modification de l'arborescence pour les délibérations des comités syndicaux du Pays. Elles sont dorénavant accessibles uniquement sur le site internet institutionnel. Le chemin d'accès est réduit : Publications/Délibérations du Pays/Délibérations 2016.

Thématiques parues dans les « Actualités » - « Manifestations » :

● Patrimoine, tourisme
patrimonial : 19,5 %

● Tourisme,
Énotourisme : 19,5 %

● Santé, Services
à la population : 7,3 %

● Économie
d'entreprise : 4,9 %

● Opération Grand Site :
7,3 %

● Informations
institutionnelles : 7,3 %

● Leader : 2,4 %

● Activités de Pleine
Nature, Pôle de Pleine
Nature : 12,2 %

● Culture : 4,9 %

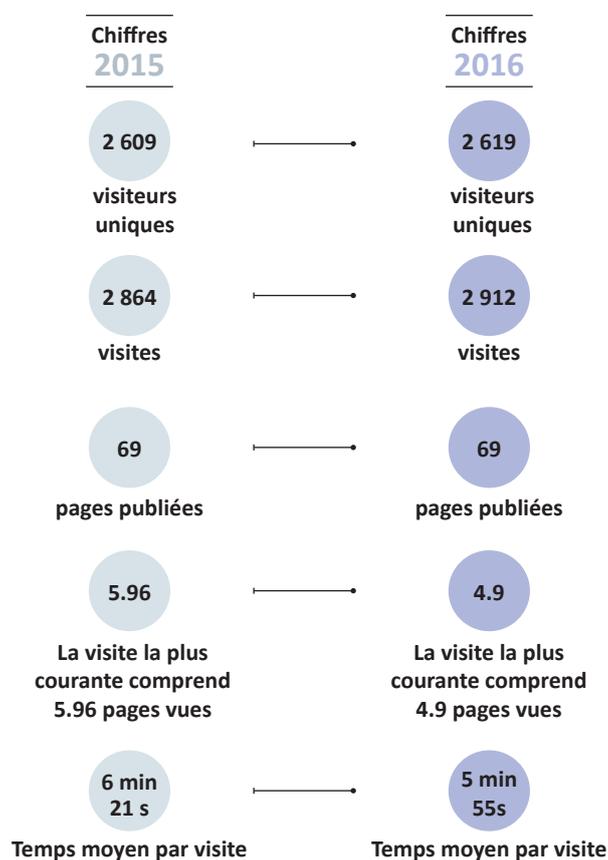
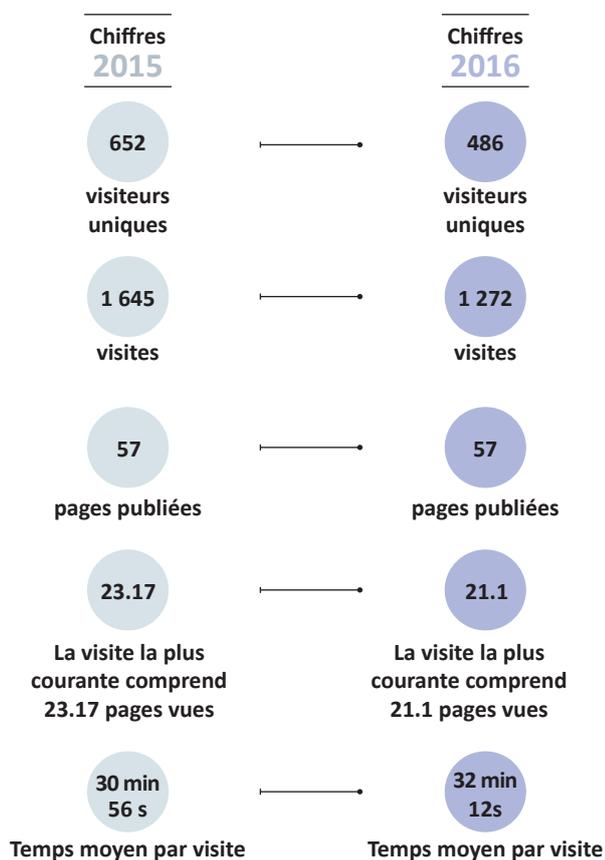
● Habitat, Cadre
de vie, Logement
et Espace Info Énergie :
9,8 %

● Autres informations du territoire,
partenaires : 4,9 %

Le site extranet



Le site tourisme



● L'accès a été simplifié pour accéder aux délibérations. Elles ne sont plus accessibles depuis l'extranet. Dorénavant, elles sont téléchargeables directement depuis le site internet institutionnel dans la rubrique Publications en choisissant l'onglet « Délibérations du Pays ». Cette information est indiquée sur l'extranet avec un lien direct menant à la page concernée.

⚙️ **Thématiques ou événements indiqués dans la page Accueil :**

- Carnet d'escapade,
- Week-end œnodécouverte,
- Rendez-vous au Pays 2016,
- Itinéraires patrimoniaux,
- Coffret de 73 randonnées, ...



La lettre électronique (ou newsletter)

● **Nombre de lettres électroniques produites :**
3 supports (Mai/Juin ; Septembre/Octobre ; Novembre/ Décembre)

● **Envois :** 1 358 envois avec 1 946 ouvertures

● **Abonnés :** 453

1,55 %

20,75 %

11,48 %

5,51 %

60,71 %

Communautés
de communes

Communes

Conseil de
développement

Salariés
du Pays

Internautes
inscrits

Mailing

● **Envois par type :** 7 supports

● **Envois :** 2 704 envois avec 4 179 ouvertures

● **Page :** 1

● **Destinataires :** abonnés newsletter, réseaux

Thématiques :

- Culture : 28,6 %
- Pays d'Art et d'Histoire : 14,28 %
- Espace Info Énergie : 14,28 %
- Services à la population et Santé : 14,28 %
- Patrimoine, tourisme patrimonial : 19,51 %
- Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : 14,28 %
- Institutionnel : 14,28 %

Thématiques parues dans les newsletters :

- Patrimoine /Tourisme-patrimonial : 24 %
- Institutionnel : 12 %
- Économie : 8 %
- Tourisme/ Cénotourisme : 20 %
- Activités de Pleine Nature - Pôle de Pleine Nature : 20 %
- Service à la Population-Santé : 4 %
- Habitat : 4 %
- Culture : 8 %

● **Destinataires :** Abonnés de la newsletter : Communautés de communes, communes, salariés du Pays, Conseil de développement, Internautes inscrits.

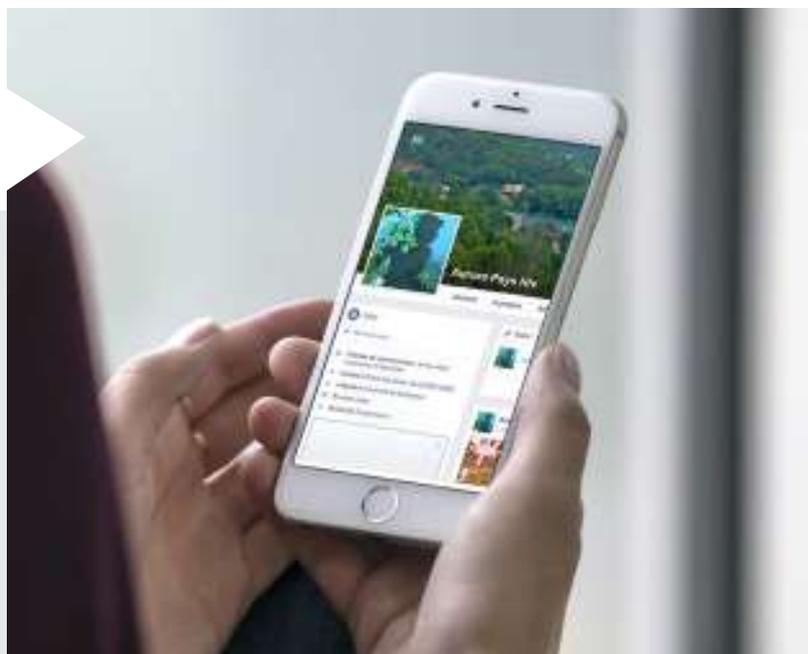
Facebook

PROFIL SALARIÉ CRÉÉ EN MAI 2016

- Informations, partages : 18

⚙️ Thématiques des parutions, partages :

- Institutionnel : 22,2 %
- Culture : 27,9 %
- Activités de Pleine Nature, Pôle de Pleine Nature : 16,7 %
- Économie : 5,5 %
- Tourisme, Œnotourisme : 16,7 %
- Pays d'Art et d'Histoire : 5,5 %
- Services à la population et Santé : 5,5%



- Nombre de salariés du Pays Haut Languedoc et Vignobles ayant un profil Facebook professionnel : 6

Médias

Informations transmises

⚙️ Thématiques des informations :

- Informations institutionnelles : 15.8 %
- Patrimoine et Tourisme Patrimonial : 15,8 %
- Tourisme, Œnotourisme : 23,7 %
- Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : 10.5 %
- Tourisme de nature : 2.6 %
- Culture : 13.2 %
- Habitat - Espace Info Énergie : 18,4 %

Parutions dans les médias

⚙️ Thématiques des parutions :

- Informations institutionnelles : 12 %
- Patrimoine et Tourisme Patrimonial : 14 %
- Tourisme, Œnotourisme : 19 %
- Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : 4 %
- Tourisme de nature : 2 %
- Culture : 33 %
- Habitat - Espace Info Énergie : 16 %

La revue de presse



Grand Orb Un diagnostic agricole dressé par des étudiants étrangers

Midi Libre | mlf
MARDI 20 DÉCEMBRE

L'état des lieux actuel des exploitations a été dressé.

A l'initiative du Pays Haut-Languedoc et vignobles, des étudiants de l'université internationale des hautes études agronomiques (Mediterranean University of Agriculture), ont mené un diagnostic agricole sur le territoire de Grand Orb.

Il est présenté, il y a quelques jours, dans un colloque aux élus et aux représentants du monde agricole. Pour mener à bien le diagnostic, plusieurs d'entre eux, originaires de l'arc méditerranéen (Maroc, Liban, Égypte...) ont effectué des enquêtes socio-économiques auprès d'agriculteurs et des élus du territoire.



Quelqu'uns des dix étudiants étrangers qui ont participé au diagnostic agricole sur le territoire de Grand Orb.

sur le territoire, mais que leur activité contribue au maintien des paysages et que leur production est en hausse. Concernant la commercialisation, les étudiants ont mis en avant la prédominance de vente en circuit court et ont souligné le rôle primordial des caves coopératives et de la Sica.

Trois enjeux identifiés

L'étude a identifié trois enjeux qui permettront de donner un nouveau souffle à l'agriculture du territoire : développer l'agrotourisme, entrer dans une démarche de labellisation des productions, enfin, porter une réflexion sur les repères d'exploitation pour les prochains départs à la retraite alimentaire. Les résultats viendront alimenter la réflexion en cours sur le devenir du secteur agricole du territoire.

Plusieurs dizaines de productions animales et 10 % mixtes. La viticulture représente l'activité principale. Sur les dix dernières années, les élèves ont souligné une tendance à la diversification des cultures. L'étude montre aussi que les éleveurs sont peu nombreux

La Livinière Un bel accent chantant et musical

L'orchestre du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose la représentation de son dernier spectacle



Le spectacle "Les Contes de la Livinière" sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière. L'orchestre du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose la représentation de son dernier spectacle, "Les Contes de la Livinière". Le spectacle sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière. Le spectacle sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière.

Le spectacle "Les Contes de la Livinière" sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière. Le spectacle sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière.

Prémian

Nuit de la thermographie

Le samedi 5 décembre, à 19h, dans le cadre de la 7^e édition de la Nuit de l'énergie, la commune de Mons-la-Trivalle sera au centre des visites organisées. Ainsi, de 19h30 à 13h, l'espace auto-énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose de découvrir une maison en site isolé, non raccordée au réseau électrique, autonome en énergie et alimentée en électricité par des panneaux photovoltaïques. À visiter également : une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée.

Midi Libre - midi Libre.fr
JEUDI 8 OCTOBRE 2014

Mons-la-Trivalle

7^e édition de la Nuit de l'énergie

Le samedi 8 octobre, dans le cadre de la 7^e édition de la Nuit de l'énergie, la commune de Mons-la-Trivalle sera au centre des visites organisées. Ainsi, de 19h30 à 13h, l'espace auto-énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose de découvrir une maison en site isolé, non raccordée au réseau électrique, autonome en énergie et alimentée en électricité par des panneaux photovoltaïques. À visiter également : une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée.

Midi Libre - midi Libre.fr
MARDI 20 DÉCEMBRE 2014

Haut-Languedoc et Vignobles Deux visites pour faire des économies

Le samedi 8 octobre, dans le cadre de la 7^e édition de la Nuit de l'énergie, la commune de Mons-la-Trivalle sera au centre des visites organisées. Ainsi, de 19h30 à 13h, l'espace auto-énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles propose de découvrir une maison en site isolé, non raccordée au réseau électrique, autonome en énergie et alimentée en électricité par des panneaux photovoltaïques.



Une maison en site isolé, non raccordée au réseau électrique, autonome en énergie et alimentée en électricité par des panneaux photovoltaïques.

À visiter également : une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée, une réalisation avec une isolation thermique renforcée.

Le spectacle "Les Contes de la Livinière" sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière. Le spectacle sera représenté les 19, 20 et 21 novembre prochains à la Livinière.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Olonzac La maison de santé du Minervois inaugurée

Pour l'heure, dix praticiens y sont installés.



Une fois la phase d'attente de la mise en œuvre de la construction du bâtiment de santé du Minervois terminée, c'est à la phase de démarrage que l'on s'attache à partir du mois de juillet. Le lieu d'être inauguré officiellement par Christian Pignat, conseiller du Minervois, en présence de nombreux élus locaux et de la région. L'inauguration pour l'heure est partielle, dix praticiens sont installés, une dizaine, une vingtaine, une trentaine, une quarantaine, une cinquantaine. Après que le site ait été inauguré par le préfet, l'inauguration a été faite par Christian Pignat, conseiller du Minervois, président de la commission de coopération qui a permis le lancement de ce projet. Le bâtiment sera inauguré en septembre. Pour l'heure, dix praticiens sont installés, une dizaine, une vingtaine, une trentaine, une quarantaine, une cinquantaine. Après que le site ait été inauguré par le préfet, l'inauguration a été faite par Christian Pignat, conseiller du Minervois, président de la commission de coopération qui a permis le lancement de ce projet. Le bâtiment sera inauguré en septembre.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Cessenon-sur-Orb Label Pays d'art et d'histoire : convention paraphée

Pays Haut-Languedoc et Vignobles et Département à la signature.



Le Département, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles ont signé la convention de coopération pour le label Pays d'art et d'histoire. Cette convention vise à valoriser le patrimoine et à promouvoir le territoire. Elle est le fruit d'un travail de concertation entre les différents acteurs du territoire. La convention sera mise en œuvre à partir de septembre.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Olargues Les artistes font l'histoire pour les journées du patrimoine

Cette année, les journées du patrimoine proposent une série de manifestations originales et innovantes. Les artistes locaux ont été sollicités pour créer des œuvres originales et innovantes. Ces œuvres seront exposées dans les lieux patrimoniaux du territoire. Les journées du patrimoine ont lieu du 12 au 18 septembre.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Du Caroux au Minervois Pays Haut-Languedoc et Vignobles "Ville et pays d'art et d'histoire" : le label

Le ministère de la Culture et de la Communication a reçu une délégation. Convention signée et remise du précieux titre.



Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a obtenu le label "Ville et pays d'art et d'histoire". Ce label reconnaît le patrimoine exceptionnel du territoire et engage les acteurs locaux à le valoriser. La convention a été signée le 12 mai 2014.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

La Livinière Le point sur l'opération Grand site

Réunion publique ce mercredi 6 juillet, à la salle des fêtes du village pour les sept communes.



Une réunion publique sera organisée le mercredi 6 juillet à la salle des fêtes du village de La Livinière. Elle sera ouverte à tous les habitants des sept communes concernées. L'objectif est de recueillir les avis et suggestions des habitants sur le projet de Grand site.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Pays Haut-Languedoc et vignobles Des actions de cohésion sociale

La commission ad hoc a fait le bilan de l'année écoulée.



La commission ad hoc a fait le bilan de l'année écoulée. Elle a évalué les actions de cohésion sociale mises en œuvre et a proposé des orientations pour l'année à venir. Les actions de cohésion sociale visent à renforcer le lien social et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Pays Haut-Languedoc et vignobles Des actions de cohésion sociale

La commission ad hoc a fait le bilan de l'année écoulée.



La commission ad hoc a fait le bilan de l'année écoulée. Elle a évalué les actions de cohésion sociale mises en œuvre et a proposé des orientations pour l'année à venir. Les actions de cohésion sociale visent à renforcer le lien social et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Cessenon Le contrat de Pays vient d'être signé

Le Département apporte 313 950 € dans la corbeille.

Le Département apporte 313 950 € dans la corbeille. Ce contrat de Pays vise à développer le territoire et à améliorer la qualité de vie des habitants. Il est le fruit d'un travail de concertation entre les différents acteurs du territoire. Le contrat de Pays sera mis en œuvre à partir de septembre.



Midi Libre vendredi 7 MAI 2014 10H30

Cazedarnes Le label Pays d'art et d'histoire officiellement remis

Le label a été remis officiellement au Pays Haut-Languedoc et vignobles.

Le label a été remis officiellement au Pays Haut-Languedoc et vignobles. Ce label reconnaît le patrimoine exceptionnel du territoire et engage les acteurs locaux à le valoriser. Le label a été remis le 12 mai 2014.

Le label a été remis officiellement au Pays Haut-Languedoc et vignobles. Ce label reconnaît le patrimoine exceptionnel du territoire et engage les acteurs locaux à le valoriser. Le label a été remis le 12 mai 2014.

6

Conclusion

Territoire de projet regroupant cent communes de l'ouest héraultais, pour une population de l'ordre de 75 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les sept communautés de communes du territoire et le Département de l'Hérault.

Véritable agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines suivants :

- au sein du Pôle Cohésion Sociale sur l'habitat, les services à la population et la culture,
- au sein du Pôle Développement Économique sur l'économie d'entreprises, le tourisme et le patrimoine.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation,
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire,
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques,
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

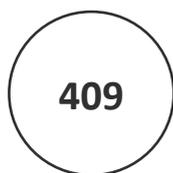
Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2016, on note :

> Sur le Pôle Cohésion Sociale

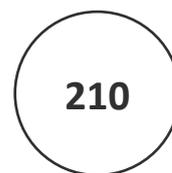
- **Le Programme d'Intérêt Général** couplé d'une opération « Façades » : accompagnement, montage et suivi des dossiers



contacts
et orientations

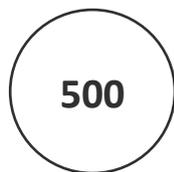


dossiers
accompagnés



dossiers aboutis
et financés

- **L'Espace Info-Énergie** en appui de la mission habitat



conseils et orientations
diverses

- **Le Contrat Local de Santé**, à travers quatre axes
 - les soins de premiers recours et urgence,
 - le parcours de santé des personnes âgées,
 - le panier de services traité sous l'angle des addictions,
 - la télémédecine.

- **L'Orchestre de Pays** avec la nouvelle création « Un Pays pour Laura ».

> Sur le Pôle Développement Économique

- **L'économie** d'entreprises à travers l'Opération Collective de Modernisation des PME, l'accompagnement des collectivités sur des projets publics/privés, l'animation de clubs de chefs d'entreprise...
- **La construction et le développement** d'une action autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale Bio-Orb,
- **La mise en œuvre** du Projet Alimentaire Territorial,
- **Le portage** du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approche Territoriale Intégrée,
- **La mise en œuvre** d'une politique de labels :
 - l'œnotourisme à travers le label Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc », label obtenu en novembre 2014,
 - le patrimoine à travers le label « Pays d'Art et d'Histoire », label obtenu le 19 février 2016,
 - Les Activités de Pleine Nature à travers la démarche Pôle de Pleine Nature, obtenu le 22 novembre 2016,
 - l'excellence paysagère et de l'accueil du public au travers de la démarche Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (qui vise le label Grand Site de France).
- **L'aboutissement** de l'offre Itinérance avec le lancement de l'offre nature :
 - le GR de Pays et la variante du chemin de Saint-Jacques de Compostelle,
 - les 73 boucles de randonnées,
 - la carte reprenant l'offre nature à l'échelle du Pays.

Ce sont ainsi, plus de 5 M€ qui ont pu être mobilisés sur le territoire, au titre des différentes procédures de programmation auxquelles le Pays est associé. Grâce à une veille active, le Pays s'inscrit dans la dynamique des appels à projets afin de pouvoir conforter les cofinancements mobilisés sur des opérations. Deux appels à projets ont fait l'objet d'une réponse positive :

- appel à projet Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte lancé par l'État pour la seconde tranche,
- appel à projets Pôle de pleine nature lancé par le GIP Massif Central.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2016 :

- **+ de 1 500 projets suivis, du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction,**
- **+ de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.**

Rapport d'activités

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES